

**Besoins et attentes des femmes
victimes de violences :**
**Étude préliminaire à la mise en place de
dispositifs d'accueil et d'accompagnement.**

Rapport d'étude à la Ville de Rennes

Septembre 2021

Sous la direction scientifique de :

Cinzia GUARNACCIA

Maitresse de Conférences en Psychologie
Clinique - LP3C, Université Rennes 2,
Docteure de Recherche en Psychologie,
Psychologue Clinicienne.

Chercheuse :

Marion THOREL

Psychologue Clinicienne spécialisée en
psychocriminologie et victimologie,
Ingénieure d'étude associée au projet.



Laboratoire
de psychologie
Cognition
Comportement
Communication



Ce travail n'aurait jamais pu être réalisé sans l'engagement des participantes qui ont accepté de nous livrer une part de leur vécu intime et de leurs difficultés. Nous tenons à les remercier d'avoir contribué à faire avancer nos réflexions.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. PROPOS LIMINAIRE	3
2. UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : DU NATIONAL AU LOCAL	5
3. UNE ETUDE PRELIMINAIRE A LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS D’ACCUEIL ET D’ACCOMPAGNEMENT SUR LE TERRITOIRE RENNAIS	6
METHODE	7
1. STRUCTURE, DUREE ET DIFFUSION DE L’ENQUETE	7
2. MODALITES DE RECUEIL ET D’ANALYSE DES DONNEES	8
3. LES PARTICIPANTES	9
4. LES LIMITES	11
RESULTATS DE L’ENQUETE DE VICTIMATION	12
VIOLENCES SEXISTES	13
1. TYPES DE VIOLENCES SEXISTES	14
A. INSULTES ET/OU REMARQUES GENANTES A CARACTERE SEXISTE	14
B. HARCELEMENT SEXISTE	17
C. VIOLENCES PHYSIQUES DE TYPE SEXISTE	20
2. LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES SEXISTES ET REACTIONS AU LONG COURS	23
3. LE RECIT DES VICTIMES	25
VIOLENCES SEXUELLES	28
1. TYPES DE VIOLENCES SEXUELLES	28
A. HARCELEMENT SEXUEL.....	28
B. AGRESSION SEXUELLE	31
C. VIOL	34
2. CONSEQUENCES DES VIOLENCES SEXUELLES ET REACTIONS AU LONG COURS	37
3. LE RECIT DES VICTIMES	39
VIOLENCES CONJUGALES	42
1. TYPES DE VIOLENCES CONJUGALES	42
A. VIOLENCES ECONOMIQUES	42
B. VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES.....	44

C. VIOLENCES PHYSIQUES.....	45
D. VIOLENCES SEXUELLES	47
2. CONSEQUENCES DES VIOLENCES CONJUGALES ET REACTIONS AU LONG COURS.....	48
3. LE RECIT DES VICTIMES	50
EXPERIENCES DE VICTIMATION MULTIPLES	52
LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT	54
1. ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE.....	55
2. ACCOMPAGNEMENT MEDICAL	57
3. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	58
4. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE.....	58
BESOINS ET ATTENTES CONCERNANT UN LIEU D'ACCUEIL	60
1. QUELLES VALEURS ?.....	61
2. QUELS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACTIVITES ?.....	64
3. QUELS BESOINS PRATIQUES ?	66
CONCLUSION	69
1. L'URGENCE D'UN CONSTAT : DES EXPERIENCES DE VICTIMISATION MULTIPLES	69
2. UN ACCES LIMITE AUX STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT	72
3. LES BESOINS ET LES ATTENTES DES PREMIERES CONCERNEES.....	74
4. RECOMMANDATIONS	75

INTRODUCTION

1. Propos liminaire

Les violences faites aux femmes représentent un enjeu sociétal majeur, reflétant de façon remarquable les rapports sociaux et les inégalités de genre. Depuis plusieurs années, de nombreuses études scientifiques tendent à montrer l'ampleur et l'étendue des violences conjugales, sexuelles et sexistes faites aux femmes. Ces violences concernent toutes les générations et toutes les catégories sociales et sont en très grande majorité perpétrées par des hommes appartenant à leur cadre familial et proche. C'est au domicile conjugal qu'elles sont, d'ailleurs, les plus récurrentes¹.

La création de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, le 3 janvier 2013, par la MIPROF² montre la volonté de lever le voile sur cette triste réalité. Il travaille ainsi au développement et à la diffusion au niveau national d'une plus grande connaissance des phénomènes de violence envers les femmes dans le but de mieux cerner leurs besoins et proposer des réponses adaptées.

Au cours de la décennie passée, des enquêtes de victimation effectuées au niveau national ont enrichi et précisé nos connaissances sur le sujet. L'enquête longitudinale « *Cadre de vie et sécurité* »³, réalisée de 2012 à 2019 en co-partenariat par l'INSEE⁴, l'ONDRP⁵ et le SSMSI⁶ a révélé des estimations minimales concernant les violences conjugales :

- environ 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes chaque année de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint;
- parmi elles, 7 femmes sur 10 déclarent avoir subi des faits répétés;

¹ Enquête *Contexte de la Sexualité en France*, CSF, 2006

² Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

³ Enquête « *Cadre de vie et sécurité* », 2012-2019 - INSEE-ONDRP-SSMSI.

⁴ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

⁵ Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales

⁶ Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure

- mais aussi 8 femmes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des violences psychologiques et/ou verbales;
- seules 18% d'entre elles déclarent avoir déposé plainte;
- en 2019, on déplore le décès de 146 femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint⁷.

Concernant les violences sexuelles, l'enquête VIRAGE⁸ conduite et publiée en 2016 par l'INED⁹ révèle les estimations suivantes :

- sur l'année, environ 94 000 femmes sont victimes de viols et/ou de tentatives de viols;
- dans 91% des cas, les violences sont perpétrées par une personne connue de la victime et dans 47% des cas, l'auteur est le conjoint ou l'ex-conjoint;
- seules 12% de ces femmes victimes déclarent avoir déposé plainte;
- sur l'année, on estime au nombre de 580 000 femmes âgées de 20 à 69 ans victimes d'agressions sexuelles;
- au cours de leur vie, 14,5% des femmes âgées de 20 à 69 sont victimes de violences sexuelles (viols, tentatives de viols, agressions sexuelles) contre 3% du côté des hommes.

D'autres enquêtes de victimation¹⁰ précisent par ailleurs la réalité des violences sexistes, hors violences conjugales et sexuelles, telles que les enquêtes *Cadre de vie et Sécurité (CVS)*:

- en 2018, parmi les 18-75 ans, 1,6 million de personnes (dont 88% de femmes) ont déclaré avoir subi des injures à caractère sexiste;
- 112 000 (dont 91% de femmes) des menaces à caractère sexiste ;
- et 29 000 (dont 79% de femmes) des violences à caractère sexiste.

⁷ « Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2019 », Ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes

⁸ Enquête Violences et rapports de genres, « VIRAGE », INED, 2016.

⁹ Institut National des Etudes Démographiques

¹⁰ Les victimes du sexisme en France - Interstats Analyse n°33

2. Une politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes : du national au local

Face à une telle ampleur, se développe une nouvelle impulsion donnée à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes, déclarée grande cause du quinquennat énoncée par le Président de la République le 25 novembre 2017.

La lutte contre les violences conjugales, notamment, est exprimée comme étant une priorité de politique pénale par Nicole Belloubet, garde des sceaux et Ministre de la Justice jusqu'en 2020. L'instauration du Grenelle des violences conjugales (3-25 novembre 2019), suivi de la Loi du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences intrafamiliales et la protection des victimes, confirme l'intérêt des pouvoirs publics pour ce sujet. Les politiques publiques s'engagent ainsi à développer une culture de protection des victimes, à la rendre pleinement effective, à mettre en place un traitement judiciaire proactif des violences conjugales et à renforcer le suivi des auteurs. On observe dès lors une volonté de coordination et de cohérence au niveau national des dispositifs de prévention et de prise en charge de ces phénomènes de violence.

En Ille-et-Vilaine, l'actuel Procureur de la République, Philippe Astruc, nommé en mars 2019, propose en avril 2020 un schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, suivant le contexte de politique publique actuelle et menant des actions complémentaires sur le plan départemental. Ce schéma directeur souhaite favoriser le développement de dispositifs de prévention des violences et de protection des victimes (ex. dispositif « Porteurs de parole »), l'amélioration et le déploiement des systèmes déjà existants de prises en charge des victimes et des auteurs.

Ancrée dans ce contexte, la Ville de Rennes s'investit dans ce domaine en affirmant à la fois son rôle de soutien auprès des différentes structurées spécialisées installées sur son territoire, mais aussi de coordination entre les institutions et les professionnels engagés dans cette lutte, et enfin, de sensibilisation auprès de publics variés. En juin 2019, la Ville de Rennes met en place le Réseau rennais interprofessionnel de lutte contre les violences faites aux femmes, afin de mobiliser les acteurs du terrain pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes et des auteurs de violences sexistes, sexuelles et conjugales. La création de ce

réseau local fait montre de la résolution de la Ville de Rennes à tendre vers une meilleure coordination et cohérence dans la prévention de telles violences et la protection des victimes.

3. Une étude préliminaire à la mise en place de dispositifs d'accueil et d'accompagnement sur le territoire rennais

La Ville de Rennes a, par ailleurs, pour objectif de **développer de nouveaux dispositifs d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes sur son territoire**. Pour ce faire, elle coordonne la mise en œuvre d'une étude préliminaire afin de saisir les besoins et les attentes des premières concernées. C'est dans ce cadre que naît le partenariat avec le Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) de l'Université Rennes 2, en charge de la réalisation de cette étude.

En vue d'améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et conjugales, les objectifs de cette étude sont :

- d'identifier et de décrire la diversité des situations de violence(s) subie(s) par ces dernières;
- de révéler les parcours de prise en charge (ou leur absence) sur les plans judiciaire, médical, social et/ou psychologique, ainsi que les difficultés et/ou opportunités rencontrées;
- et enfin, de déterminer leurs attentes et leurs besoins en termes d'accueil et d'accompagnement en vue d'orienter l'action publique vers une prise en charge multidimensionnelle plus adaptée.

METHODE

1. Structure, durée et diffusion de l'enquête

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, un **questionnaire auto-administré et anonyme** visant les **personnes majeures ayant été ou étant victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales après 15 ans** a été élaboré selon les trois objectifs précédemment énoncés. Des pages de prévention, d'information et d'orientation vers des numéros et structures spécialisés, ainsi que le rappel des définitions légales des violences ciblées y sont également intégrés avec un objectif de sensibilisation.

Le questionnaire se compose en premier lieu d'une enquête de victimation, permettant de rendre compte et de qualifier les différentes formes de violences subies et leurs conséquences multiples sur la santé physique et/ou psychologique, la vie personnelle et la vie professionnelle des personnes victimes. Il est également question de révéler les facteurs de vulnérabilité et de protection associées aux processus de victimisation et de reconstruction de cette population cible, en mettant en évidence les différentes stratégies mises en place par ces victimes pour faire face aux violences vécues et surmonter leurs impacts.

La deuxième partie du questionnaire interroge plus spécifiquement les parcours de prise en charge des personnes victimes, tant sur les plans judiciaire, médical, social que psychologique. Il s'agit de rendre compte des liens qu'entretiennent ces personnes aux institutions, associations et autres structures d'accueil et d'accompagnement spécialisés. L'intérêt est donc porté à la fois sur leurs parcours de recherche et d'accès à de l'aide, du soutien, de l'accompagnement et/ou de la réparation suite aux violences subies ainsi que leurs perceptions de l'accueil reçu et des différentes formes de prise en charge proposées. Il s'agit ainsi d'appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans leurs parcours de prise en charge. Aussi, le questionnaire interroge les raisons d'absence d'une telle recherche ou les motivations d'un renoncement à un (ou des) suivi(s) engagé(s).

Enfin, la dernière partie du questionnaire pose explicitement la question des besoins et des attentes relatifs à « un lieu idéal » d'accueil et d'accompagnement des victimes de ces types

de violences. Les questions ciblent dès lors les types de missions, d'activités et d'accompagnements souhaités par les répondants dans un tel lieu, ainsi que les besoins pratiques à prioriser (ex. accessibilité, sécurité, horaires d'ouverture, etc).

La totalité de l'étude s'est étendue sur une durée de cinq mois (entre avril et septembre 2021), comprenant la construction de l'outil méthodologique (*i.e.* questionnaire), la diffusion de l'enquête, le recueil et l'analyse des données ainsi que la restitution des résultats. La diffusion de l'enquête en elle-même s'est étalée sur la période du 1er juin au 10 juillet 2021 et s'est effectuée à la fois en ligne (*via* les réseaux sociaux, les sites internet gérés par la Ville de Rennes, etc.) et en présentiel (*via* les structures partenaires du Réseau rennais de lutte contre les violences faites aux femmes). La décision d'une telle diffusion parallèle a été prise dans le but de toucher à la fois des personnes inscrites et non-inscrites dans un parcours de prise en charge. Il était aussi question d'aller au-delà du territoire rennais avec une diffusion au niveau national pour accéder à un plus grand échantillon de la population cible.

2. Modalités de recueil et d'analyse des données

Le choix méthodologique de la construction d'un questionnaire auto-administré a permis un recueil de données renseignées directement par les participants tout en respectant leur anonymat. Ce questionnaire, qui comprend à la fois des questions fermées, à choix multiples et ouvertes, ouvre à des analyses quantitatives (*i.e.* statistiques) et qualitatives sous-tendant une complémentarité nécessaire à la richesse des informations recueillies.

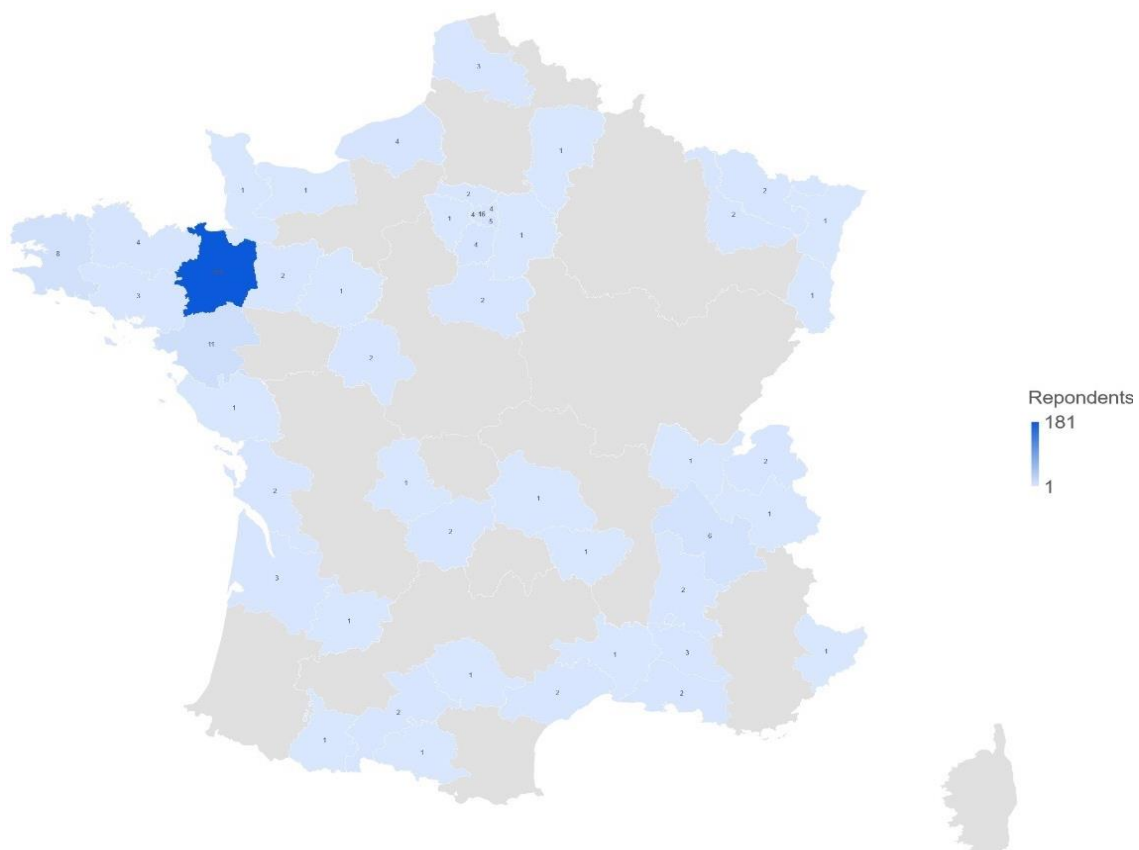
Des analyses quantitatives de type descriptif (calcul de moyennes, fréquences) ont été réalisées afin de construire une représentation de la distribution des variables d'intérêt dans notre groupe de participants. Les analyses ont été réalisées avec le logiciel JAMOVI©. Concernant les données qualitatives, un traitement par analyse automatisée du langage via le logiciel IRAMUTEQ© a permis d'extraire des informations concernant la fréquence d'apparition de chaque occurrence (mot ou ensemble de mots) et l'association récurrente de mots.

3. Les participantes

La présente étude repose sur la participation à l'enquête de 314 personnes âgées de 17 à 84 ans (l'âge moyen est de 33,5 ans avec un écart-type de 11,5). Parmi cette population, on trouve 94,3% de femmes contre 3,5% de personnes non-binaires et 1,3% d'hommes. Seuls 1% se considèrent d'un autre genre. En considération de la participation quasi exclusive de personnes s'identifiant dans le genre féminin nous allons, à partir de ce moment, *utiliser une déclinaison exclusivement féminine pour nos propos*, cette simplification n'a pas vocation à isoler ou discriminer les autres répondants mais plutôt à rendre compte de l'impact massif des violences sur la population féminine sans surcharger le texte (et la lecture) à travers l'usage d'une écriture inclusive.

Distribution géographique

Aussi, *la majorité des répondantes vivent en Ille-et-Vilaine (57,6%), dont 79,4% habitent en métropole rennaise*. Le reste de l'échantillon est localisé dans plusieurs départements de France (cf. carte graphique ci-dessous).



Niveau d'études et professions

Au niveau des statuts professionnels, on retrouve *une majorité de cadres ou professions intellectuelles* (28,7%), *d'ouvrières et employées* (24,8%) *ainsi que d'étudiantes* (23,2%). Les personnes sans emploi se chiffrent à 11,5% tandis que celles en profession libérale à 6,4%, les retraitées à 2,5% et enfin, les personnes étant dans une autre profession (intérimaire, intermittente du spectacle, etc.) à 2,9%. Dans cette perspective, on observe une forte proportion de personnes ayant un niveau d'études élevé. En particulier les participantes avec un diplôme Bac + 5 représentent 36,9% et celles ayant un Bac + 3 représentent 18,5% de l'échantillon, tandis que celles ayant un Bac + 4 ou un Bac + 2 sont à un pourcentage équivalent (11,5%). Les répondantes ayant un niveau Bac sont de 14% et seules 2,2% présentent un niveau inférieur au Bac. Enfin, les personnes ayant un niveau d'études supérieur à Bac + 5 (doctorat ou autre) sont de 5,4%. On remarque ainsi une forte qualification des personnes ayant répondu à l'enquête, ce qui soulève certaines questions en termes de représentativité de l'échantillon cible.

Situation familiale

Quant à la situation conjugale des participantes, *la plupart sont soit en couple* (32,2%) *soit mariées ou pacsées* (21%) contre 32,5% qui se disent célibataires. Aussi, 5,4% d'entre elles sont en instance de séparation ou de divorce, 8,3% sont divorcées et seules 0,6% sont veuves. La grande majorité n'a pas d'enfant (62,1%) contre 37,9% qui ont des enfants. Les participantes à l'enquête déclarent avoir entre 1 et 4 enfants.

Conditions de logement

La partie du questionnaire sur les données socio-démographiques interroge également les conditions de logement dans lesquelles se trouvent les répondantes. Ainsi, une majorité d'entre elles sont *locataires* (51,3%) ou *propriétaires* (30,6%) du logement dans lequel elles habitent. Les personnes en colocation représentent 6,4% de l'échantillon. Les étudiantes en logement CROUS sont le 2,9% tandis que les personnes vivant au domicile parental sont le 3,2%. Parmi les participantes, on retrouve 5,7% de personnes sans domicile fixe et/ou hébergés. La plupart de ces dernières sont hébergées par des proches (81,3%) ou par leur conjoint/ex-conjoint (12,5%) ; 6,3% d'entre elles se disent dans une autre situation non spécifiée. Concernant les *personnes sans domicile fixe et/ou hébergées*, leur situation dure, à compter de

la diffusion de l'enquête, depuis plus d'un an pour la grande majorité (66,7%). Les pourcentages sont équivalents pour les personnes pour lesquelles cette situation dure entre 1 et 3 mois ou quelques semaines (13,3%). Seules 6,7% vivent cette situation depuis quelques jours (6,7%).

4. Les limites

Malgré son intérêt et l'importance des données relevées, cette étude présente des limites méthodologiques qu'il est important de relever. Des limites structurales sont notamment à prendre en compte, en lien avec la temporalité très courte de diffusion de l'enquête ainsi que les contraintes logistiques et budgétaires associées, ce qui implique certainement des biais dans le type de données recueillies mais aussi des effets sur l'implication des structures partenaires et des professionnels sur le terrain. En ce sens, la très grande majorité des participants ont eu accès à l'enquête via sa diffusion en ligne, ce qui ne permet pas de contrôler la représentativité de l'échantillon cible.

L'étude base ses résultats sur une participation massive de personnes qui ne sont pas inscrites dans un parcours de prise en charge et qui font état d'un niveau d'études et de catégories socio-professionnelles élevés par rapport à la population générale. Il est ainsi à déplorer les difficultés d'accès à l'enquête d'une part importante de la population cible, telles que les personnes en situation d'immigration et/ou de grande précarité. S'ajoute à cela la densité du questionnaire en lui-même incluant un nombre élevé de variables pouvant affecter un public sensible aux sujets abordés. L'ensemble de ces limites contribue à affecter la généralisation des résultats.

Pour pallier à ces limites, à savoir parvenir à une plus grande exhaustivité et à approfondir les résultats, des études complémentaires peuvent être envisagées. Une étude supplémentaire, par exemple, réalisée à long plus terme et utilisant des outils et des méthodologies complémentaires (ex. entretiens semi-directifs dans les structures partenaires, focus group, groupes de paroles) pourrait s'avérer pertinente.

PARTIE 1

RESULTATS DE L'ENQUETE DE VICTIMATION

VIOLENCES SEXISTES

La première partie de l'enquête de victimation était consacrée aux violences sexistes (nous rappelons que les questions étaient proposées après lecture d'une définition exhaustive de ce qui est inclus dans cette catégorie).

Les violences (ou outrages) sexistes relèvent de propos ou de comportements à connotation sexuelle ou sexiste portant atteinte à la victime en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, et qui créent une situation intimidante, hostile ou offensante

Sur l'ensemble des participantes, 95,2% affirment avoir été victimes de ce type de violences. Parmi elles, 35,2% déclarent avoir subi des violences uniquement après l'âge de 15 ans alors que pour 63,8%, ces violences ont eu lieu avant et après l'âge de 15 ans (qui, pour rappel, était l'âge initial ciblé par le questionnaire).

La suite du questionnaire en ligne était divisée en sous-sections concernant des types spécifiques de violences sexistes (insultes, harcèlement et violences physiques à caractère sexistes). Les paragraphes suivants présentent le détail des résultats pour chaque catégorie.

1. Types de violences sexistes

a. Insultes et/ou remarques gênantes à caractère sexiste¹¹



Presque l'ensemble des participantes (99,3%) déclarent avoir été victimes, au cours de leur vie, d'insultes et/ou de remarques gênantes à caractère sexiste. Ces violences ont été vécues plus de trois fois dans 95,6% des cas.

Lieux

Les violences sexistes de ce type ont plus souvent lieu dans la rue et les transports en commun (90,44%) ainsi que dans des lieux publics festifs (64,16%). Nous retrouvons aussi une fréquence importante dans un contexte privé (47,78%), à l'école, à l'université et autres structures d'études supérieures (47,44%) ou encore au travail (44,37%). Les participantes à l'étude évoquent également des violences subies au domicile parental et de l'entourage familial (27,65%) et en moindre mesure, dans des lieux associatifs (9,56%). Enfin, quelques personnes témoignent d'un tel vécu dans d'autres milieux (ex. domaine médical) ou *via* des supports virtuels (ex. internet, téléphone).

LIEU	%
Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille	27,65%
A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures	47,44%
Au travail	44,37%
Dans un (ou des) lieu(x) privé(s)	47,78%
Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s)	64,16%
Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)	9,56%
Dans la rue et/ou dans les transports en commun	90,44%
<i>Autres lieux (internet, téléphone, domaine médical)</i>	<i>2,73%</i>

¹¹ Lorsqu'une femme est sifflée, interpellée sur son physique, "draguée lourdement" et/ou insultée dans la rue par un homme.

Auteurs

Dans la majorité des cas, les auteurs de ces insultes et ou remarques sexistes sont des inconnus (88,4%) ou quelqu'un d'à peine connu par la victime (54,95%). Dans près de 40% des cas, l'auteur fait partie de l'entourage proche hors cadre familial et amical tandis que dans près d'un tiers des cas (32,42%), il s'agit du conjoint ou d'un ex-conjoint. Ce type de violences est également perpétré par un membre de la famille ou un ami proche (27,99%).

AUTEUR	%
<i>Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche</i>	27,99%
Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e	39,93%
Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e	32,42%
Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine	54,95%
Un.e inconnu.e	88,40%

Réactions face à la violence

L'enquête s'intéresse en parallèle aux réactions immédiates des participantes face aux violences subies. Concernant les insultes et remarques sexistes, la majorité des participantes déclare s'être sentie mal mais n'ayant rien pu dire et faire (78,5%), s'être éloignée physiquement de l'auteur (59,39%) et avoir feint l'indifférence (49,83%). Dans 36,52% des cas, les participantes disent ne pas s'être rendues compte sur le moment d'être victime de violences sexistes. Près d'un tiers, par contre, disent avoir répondu à la violence par la colère, allant parfois jusqu'à de la violence verbale ou physique (32,42%). Dans 28,67% des cas, les victimes ont au contraire répondu de façon calme et/ou ironique. Une autre réaction reste prégnante dans un contexte post-violence sexiste : dans 23,55% des cas, les victimes déclarent avoir trouvé refuge auprès de proches et leur avoir parlé de la situation.

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	1,71%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	36,52%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	78,50%
J'ai ignoré la remarque et la personne	49,83%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	59,39%
J'ai répondu à la remarque / insulte en étant en colère et/ou avec de la violence physique	32,42%
J'ai répondu à la remarque / insulte de façon calme et/ou ironique	28,67%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	23,55%
Autres réactions	1,37%

Prise de conscience

Enfin, l'enquête s'intéresse aussi au délai avant la prise de conscience d'avoir été victime après un vécu de violences. La plupart du temps, les participantes reconnaissent avoir été victimes d'insultes et de remarques sexistes sur le moment (66,55%). Cela dit, on observe des temps de latence plus ou moins longs dans un grand nombre de cas : dans près d'un tiers des cas, les personnes considèrent en avoir pris conscience quelques jours après l'événement (30,38%). Ceci étant, un pourcentage significatif relate que, pour 21,16% de ce type de violences, les personnes en ont pris conscience plus de trois ans après, et pour 14,68% des situations, plus d'un an après. Par ailleurs, dans 9,22% des cas, les participants disent en avoir pris conscience quelques semaines après, et quelques mois après dans 8,87% des cas. Les résultats semblent, de manière globale, relater une ambivalence manifeste sur ce type de violences : dans la majorité des cas, la prise de conscience d'en être victime peut être soit d'une très courte durée soit advenir bien plus tard, l'entre-deux étant plus rare.

b. Harcèlement sexiste¹²



La moitié des participantes à l'enquête dit avoir vécu une forme de harcèlement à caractère sexiste (50,8%), et pour 75,3% d'entre elles, cette situation de violence s'est répétée trois fois ou plus, tandis que 24,7% l'ont vécue entre une à deux fois. La majorité des répondantes estime que cette situation a duré entre plusieurs mois (39,3%) et plusieurs années (38,7%). Pour 22% elle aurait duré de quelques jours à un mois.

Lieux

Ces violences ont le plus souvent eu lieu au travail (48%), dans des lieux privés (30,67%), à l'école, à l'université ou autres structures d'études supérieures (28,67%) ou encore au domicile parental ou chez un membre de la famille (27,33%). Le harcèlement sexiste est également vécu dans la rue ou les transports en commun (17,33%), dans des lieux publics festifs (12%) et, dans une moindre mesure, dans des lieux associatifs (6%).

LIEU	%
Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille	27,33%
A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures	28,67%
Au travail	48,00%
Dans un (ou des) lieu(x) privé(s)	30,67%
Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s)	12,00%
Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)	6,00%
Dans la rue et/ou dans les transports en commun	17,33%
Autres lieux (internet, téléphone, domaine médical)	3,33%

¹² Le harcèlement moral désigne des agissements (propos et/ou comportements) répétés dans la durée portant atteinte à la dignité de la victime, entraînant une altération de sa santé physique et/ou mentale et créant une situation intimidante et hostile.

Ici, nous nous intéressons au harcèlement moral à caractère sexiste, à savoir des propos et/ou comportements répétés et discriminatoires, en rapport avec le genre, dont vous avez peut-être été victime

Auteurs

La majorité de ce type de violence est perpétré par une personne proche hors cadre familial et amical (48%) ou bien par quelqu'un d'à peine connu (39,33%). Pour un tiers, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui en est à l'origine (33,33%) ou alors un membre de la famille ou un ami proche (27,33%). Enfin, l'auteur est parfois un inconnu (19,33%).

AUTEUR	%
Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche	27,33%
Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e	48,00%
Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e	33,33%
Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine	39,33%
<i>Un.e inconnu.e</i>	<i>19,33%</i>

Réactions face à la violence

Les résultats sur les réactions face au vécu de harcèlement sexiste soulignent que dans 56% des cas, les personnes se sont senties mal mais sans rien pouvoir dire ou faire. Un grand nombre révèle aussi ne pas s'être rendu compte sur le moment d'en être victime (40%). D'autres témoignent avoir réagi avec colère, voire de la violence verbale ou physique (30%), ou au contraire de façon calme ou ironique (23,33%). Certaines ont feint l'indifférence (19,33%) ou sont allées voir des proches pour en parler (13,33%). Seules 2% des répondantes ne considèrent pas avoir été perturbées par leur vécu de harcèlement sexiste.

REACTION (à la violence subie)	%
Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée	2,00%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	40,00%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	56,00%
J'ai ignoré la remarque et la personne	19,33%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	22,00%
J'ai répondu à la remarque / insulte en étant en colère et/ou avec de la violence physique	30,00%
J'ai répondu à la remarque / insulte de façon calme et/ou ironique	23,33%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	13,33%
<i>Autres réactions</i>	<i>0,67%</i>

Prise de conscience

La majorité des victimes ont pris conscience de l'être sur le moment (50,67%) ou quelques jours après (18,67%). Certaines estiment en avoir pris conscience quelques semaines après (16,67%) voire quelques mois après (12,67%). Pour d'autres, par contre, cela a pris plus d'un an (14%) ou plus de trois ans après le vécu de harcèlement (16,67%).

c. **Violences physiques de type sexiste**¹³



Parmi les participantes à l'enquête, près d'un tiers ont vécu des violences physiques à caractère sexiste. Parmi elles, 52,5% racontent avoir subi cette situation trois fois ou plus et 47,5%, une à deux fois.

Lieux

Ces violences ont majoritairement eu lieu dans la rue ou les transports en commun (58,59%) et dans des lieux publics festifs (33,33%). Elles ont également eu lieu dans des lieux privés (30,3%) et au domicile parental ou chez un membre de la famille (20,2%). Les participantes témoignent, dans une moindre mesure, avoir subi ce type de violences à l'école, à l'université ou autres structures d'études supérieures (14,14%) ou encore au travail (13,13%). Seules 1% de ces violences sont subies dans un cadre associatif.

LIEU	%
Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille	20,20%
A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures	14,14%
Au travail	13,13%
Dans un (ou des) lieu(x) privé(s)	30,30%
Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s)	33,33%
Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)	1,01%
Dans la rue et/ou dans les transports en commun	58,59%
<i>Autres lieux (internet, téléphone, domaine médical)</i>	<i>2,02%</i>

¹³ Parmi les violences sexistes, on retrouve également les violences physiques à caractère sexiste, qui relèvent d'agressions physiques tels que des coups, des blessures ou encore des bousculades volontaires, en raison du genre de la victime et/ou de son orientation sexuelle, portant atteinte à son intégrité physique et psychique.

Auteurs

D'autre part, les violences physiques à caractère sexiste sont commises en grande partie par des personnes inconnues (65,66%) ou à peine connues (23,23%) des victimes. Près d'un tiers sont perpétrées par une personne proche qui n'est ni un membre de la famille ni un ami. Dans 17,17% des cas, l'auteur est le conjoint ou l'ex-conjoint et dans 13,13%, un membre de la famille ou un ami proche.

AUTEUR	%
<i>Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche</i>	<i>13,13%</i>
Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e	30,30%
Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e	17,17%
Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine	23,23%
Un.e inconnu.e	65,66%

Réactions face à la violence

Là encore, une majorité des personnes victimes se sont senties mal mais n'ont rien pu dire ou faire face à de telles violences (50,51%). La réaction la plus récurrente est l'éloignement physique de l'auteur (44,44%). Certaines disent avoir réagi par la colère, la violence verbale ou physique (30,3%). Un certain nombre en ont parlé à des proches (22,22%). Quelques-unes ont réagi de façon calme ou ironique (10,1%), d'autres encore ont feint l'indifférence (9,09%). Toutes témoignent avoir été perturbées par le vécu de ces violences. Les réactions sont particulièrement variées pour cette catégorie de violences : 20,2% des répondants en ont détaillé d'autres dans l'espace d'expression dédié.

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	0%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	18,18%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	50,51%
J'ai ignoré la violence et la personne	9,09%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	44,44%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et/ou avec de la violence physique	30,30%
J'ai répondu à violence de façon calme et/ou ironique	10,10%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	22,22%
Autres réactions	20,20%

Prise de conscience

La prise de conscience d'être victime de violences physiques à caractère sexiste se fait généralement sur le moment (68,69%) ou quelques jours après (24,24%). Pour d'autres, elle peut avoir lieu quelques semaines (10,1%) voire quelques mois (7,07%) après l'événement. Un certain nombre témoignent aussi d'une prise de conscience plus d'un an (10,1%) ou plus de trois ans (9,09%) après les faits.

2. Les conséquences des violences sexistes et réactions au long cours

L'enquête s'intéresse par ailleurs aux conséquences des violences sexistes sur différents domaines de la vie des victimes ainsi que sur leurs comportements et leurs intentions comportementales faisant suite à leur vécu. Pour ce faire, il a été demandé aux participantes d'estimer l'impact des violences sur une échelle allant de 1 (« Non, pas du tout ») à 4 (« Oui, absolument ») à la question « *Pensez-vous que les violences sexistes que vous avez subies ont eu des conséquences négatives dans les domaines de vie suivants ?* ».

Le tableau présente les résultats sous forme de moyenne (valeur centrale qui résume les réponses données par les participantes) ainsi que la médiane (valeur qui sépare en deux l'échantillon avec un score intermédiaire) et d'écart-type (indicateur de la dispersion des réponses dans l'échantillon, plus l'écart type est faible plus la distribution des réponses est homogène)



D'après les résultats, les violences sexistes ont principalement eu des conséquences négatives sur la santé mentale des participantes (moyenne de 3 sur 4). Ces dernières estiment également qu'elles ont eu un impact, dans une moindre mesure, sur leur santé physique, leur vie familiale, leurs relations amicales, leur vie professionnelle et leur vie sociale (ex. loisirs).

	Moyenne	Médiane	Ecart-Type
Conséquences sur la SANTE PHYSIQUE	2,1	2	1,11
Conséquences sur la SANTE MENTALE	2,85	3	1,04
Conséquences sur la VIE FAMILIALE	2,27	2	1,14
Conséquences sur les RELATIONS AMICALES	2,18	2	1,09
Conséquences sur la VIE PROFESSIONNELLE	2,24	2	1,09
Conséquences sur la VIE SOCIALE	2,43	2	1,05

Quant aux comportements adoptés après ce vécu de violences sexistes, plus de la moitié des participantes dit en avoir parlé à des proches (54,14%) ou à des professionnels de santé

(22,93%). Un certain nombre a également entamé un suivi thérapeutique (24,52%). Pour autant, nombre d'entre elles ont préféré garder le silence (34,39%), voire se sont isolées (22,61%). Certaines ont changé de lieu de vie ou de travail (15,65%). D'autres encore ont porté plainte (11,15%). Peu ont appelé un numéro dédié ou se sont tournées vers une structure spécialisée pour être aidée et accompagnée à la suite de violences sexistes (2,87%). Certaines personnes disent par ailleurs ne pas avoir été vraiment perturbées par ces violences (8,6%).

Il est en parallèle demandé aux participantes si à la suite des violences sexistes subies, elles auraient souhaité agir autrement et si oui, quels comportements elle auraient adoptés (si elles en avaient eu la possibilité). Près d'un tiers considèrent qu'elles n'auraient pas agi autrement (31,53%). Plus d'un quart auraient souhaité porter plainte (27,07%). Un certain nombre auraient souhaité en parler à des proches (16,56%), des professionnels de santé (14,97%) ou encore entamé un suivi thérapeutique (13,38%). Près d'un quart des répondantes auraient souhaité soit être accompagnées par une structure spécialisée (15,29%) soit appeler un numéro dédié (8,92%).

	Comportement adopté	Alternatives
<i>Je n'aurai pas agi autrement</i>	NA	31,53%
J'ai fait comme si rien ne s'était passé et/ou j'ai préféré garder le silence	34,39%	NA
Cet (ou ces) événement(s) ne m'ont pas perturbée plus que ça	8,60%	NA
Je me suis isolée et pris de la distance avec mes proches	22,61%	NA
J'ai changé de lieu de vie et/ou de travail	15,65%	NA
J'ai / <i>J'aurai</i> porté plainte	11,15%	27,07%
J'ai / <i>J'aurai</i> entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)	24,52%	13,38%
J'en ai / <i>J'en aurai</i> parlé à un (ou des) proche(s)	54,14%	16,56%
J'en ai / <i>J'en aurai</i> parlé à un (ou des) professionnel(s) de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)	22,93%	14,97%
J'ai / <i>J'aurai</i> appelé un numéro dédié pour en parler	2,87%	8,92%
Je me suis / <i>je me serais</i> tournée vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidée et accompagnée	2,87%	15,29%
Autres	3,18%	7,01%

3. Le récit des victimes

Le questionnaire comprend, pour chaque catégorie de violences (sexistes, sexuelles, conjugales) un espace d'expression pour les participantes qui ressentent le besoin de raconter leurs expériences. C'est pourquoi sont intégrées à l'étude des analyses qualitatives de ces témoignages. Ainsi, ces analyses viennent étayer les résultats statistiques en relevant les thèmes principaux abordés dans ces espaces, illustrés par le nuage de mots qui reviennent le plus fréquemment (ex. « proche », « parler », « psychologue », « psychiatre », « silence »).

Les témoignages relatifs aux violences sexistes en relatent la multiplicité (« *sifflée* », « *klaxonnée* », « *interpelée par des mots ou bruits d'animaux* », « *frottée* », « *insultée* », « *humiliée* »...) et leur forte présence dans la vie des femmes (« *comme beaucoup de femmes, je pourrais énumérer une centaine d'agressions verbales, dragues sordides et insistantes, gestes déplacés...* »). D'abord, **ces violences sont globalement banalisées, dans le sens où elles sont très récurrentes dans les lieux publics mais aussi privés**. On note par ailleurs une confusion entre violences sexistes et violences sexuelles, qui peut s'expliquer par une délimitation floue entre ces différentes formes de violence et qui finalement les placent sur un continuum. Elles sont aussi très souvent associées au « patriarcat » et les participantes déplorent « l'impunité » des auteurs et le fait que « *ça arrive à n'importe quelle femme* ». On relève une vulnérabilité accrue chez les adolescentes et les jeunes adultes : « *j'ai beaucoup été victime de harcèlement de rue et ce dès mes 10 ans* ».

Les violences sexistes ayant lieu dans la rue et dans les transports en commun sont les plus prégnantes et sont davantage perpétrées par des inconnus (« *de la part d'inconnus, j'ai subi de nombreuses fois des frotteurs, des remarques lourdes et insistantes, voire me faire suivre dans les transports ou dans la rue* »). Le refus à des avances a conduit, pour certaines, à la gradation des violences, jusqu'à des agressions physiques (« *je me suis prise une baffe d'un mec qui me collait dans la rue et à qui j'ai demandé de me laisser tranquille* »; « *l'un m'a touché entre les cuisses et l'ayant repoussé, il est revenu plus tard me donner un coup de tête* »).

Pour autant, **ces violences ont également lieu au collège, au lycée ou encore dans les études supérieures**. Dans ces lieux, les participantes font plutôt référence à du harcèlement sexiste : des « rumeurs », des « insultes », des « remarques gênantes » (« *j'étais insultée de*

Les violences sexistes constituent un phénomène d'une très grande ampleur et sont constitutives du climat insécurisant dans lequel vivent les femmes au quotidien : « *Je déplore juste de devoir vivre dans un monde où c'est notre quotidien pour les femmes et qu'on doit "juste faire avec" en cherchant constamment des stratégies pour se sortir de situations gênantes* ».

Récurrentes dans les espaces publics, elles se retrouvent également dans les lieux privés : de fait, « *le sexisme est partout, tout le temps, le patriarcat est à la fois tout puissant et invisible* ». Ces violences ont aussi de nombreuses répercussions sur la vie des victimes, surtout lorsqu'il s'agit de harcèlement sexiste : anxiété, isolement, dévalorisation, évitement, « burn-out », etc. Les récits témoignent d'une grande colère face à la présence « constante » du sexisme, leurs difficultés à réagir sur le moment, l'absence de réaction et de soutien de la part de l'entourage et surtout l'impunité des auteurs : « *il faut informer, informer et encore informer les femmes et les hommes sur ce sujet* ».

VIOLENCES SEXUELLES

La deuxième partie de l'enquête de victimation interroge l'éventuel vécu de violences sexuelles des participantes. Cette catégorie de violences comprend le harcèlement sexuel, l'agression sexuelle et le viol. Ces notions sont accompagnées, dans le questionnaire, de leurs définitions légales.

Les violences sexuelles désignent tout acte sexuel commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, portant atteinte aux droits fondamentaux de la personne victime, notamment à son intégrité physique et psychique.

Sur l'ensemble des participantes, 83,8% considèrent avoir été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie : pour 41,7% d'entre eux, ces violences ont été subies avant et après l'âge de 15 ans.

1. TYPES DE VIOLENCES SEXUELLES

a. Harcèlement sexuel¹⁴



Plus de la moitié des participantes à l'enquête disent avoir été victimes de harcèlement sexuel (54,1%), et pour la plupart, cette situation a été vécue trois fois ou plus (74%). Pour un très grand nombre de participantes la durée du harcèlement est estimée à plusieurs mois (33,6%), voire à plusieurs années (34,4%). Pour le tiers restant, le harcèlement s'étale sur une plus courte période, allant de quelques jours (14,5%) à un mois (17,6%).

¹⁴ Le harcèlement sexuel désigne des propos et/ou comportements répétés dans la durée à connotation sexuelle imposés par autrui ou encore pression grave (même non répétée) d'obtenir un acte sexuel au profit de l'auteur.e des faits ou d'un tiers.

Lieux

La plupart ont été victimes de harcèlement sexuel dans des lieux publics, souvent dans la rue ou les transports en commun (31,3%), à l'école, à l'université ou autres structures d'études supérieures (29,77%) ou encore dans des lieux festifs (20,61%). Une grande partie témoigne aussi de harcèlement sexuel au travail (39,69%). Ce type de violences est perpétré dans des lieux privés (38,17%) ou encore au domicile parental ou chez un membre de la famille (16,79%). Un certain nombre de personnes relèvent, dans l'espace d'expression, le vécu de cyber-harcèlement ou dans le milieu médical (6,87%). Seules 1,53% des violences de ce genre ont lieu dans le cadre associatif.

LIEU	%
Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille	16,79%
A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures	29,77%
Au travail	39,69%
Dans un (ou des) lieu(x) privé(s)	38,17%
Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s)	20,61%
Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)	1,53%
Dans la rue et/ou dans les transports en commun	31,30%
<i>Autres lieux (internet, téléphone, domaine médical)</i>	6,87%

Auteurs

Les auteurs sont assez souvent à peine connus des victimes (45,04%), voire en sont totalement inconnus (36,64%). Dans plus d'un tiers des cas, il s'agit d'une personne proche hors cadre familial et amical (34,35%). Enfin, le harcèlement sexuel est assez souvent perpétré par le conjoint ou l'ex-conjoint de la victime (31,3%), un membre de la famille ou un ami proche (26,72%).

AUTEUR	%
<i>Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche</i>	26,72%
Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e	34,35%
Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e	31,30%
Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine	45,04%
Un.e inconnu.e	36,64%

Réactions face à la violence

Une fois de plus, la majorité des répondantes se sont senties mal sans rien pouvoir dire ni faire face aux faits de harcèlement sexuel (71,76%) ou bien ne se sont pas rendues compte sur le moment d'en être victime (38,17%). La plupart se sont éloignées de l'auteur pour faire cesser les violences (37,4%). Certaines ont répondu au harcèlement sexuel avec colère, voire de la violence verbale ou physique (20,61%). Les réactions calmes ou ironiques se font moindres mais restent présentes (14,4%). L'indifférence est également une réaction récurrente des victimes (20,61%). Certaines encore recherchent du soutien auprès de leurs proches (19,08%). Seules 1,53% d'entre elles considèrent ne pas être troublées par leur vécu de harcèlement sexuel.

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbé.</i>	1,53%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	38,17%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	71,76%
J'ai ignoré la violence et la personne	20,61%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	37,40%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et/ou avec de la violence physique)	20,61%
J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique	14,50%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	19,08%
Autres réactions	2,29%

Prise de conscience

Les temps de prise de conscience d'être victime de harcèlement sexuel varient beaucoup selon les personnes. La majorité témoigne en avoir pris conscience sur le moment (43,51%) ou quelques jours après (22,9%). Un certain nombre mettent plus de temps pour conscientiser un tel vécu, allant de quelques semaines (13,74%) à quelques mois après les faits (13,74%). Certaines estiment leur prise de conscience à plus d'un an après (18,32%), voire trois ans après les faits (20,61%).

b. Agression sexuelle¹⁵



La très grande majorité des répondantes confient avoir vécu au moins une agression sexuelle au cours de leur vie (91,7%). Là encore, les résultats soulignent le caractère sériel du vécu de ce type de violences : 58,6% d'entre eux ont subi au moins trois agressions sexuelles et pour 18,5%, au moins deux.

Lieux

Pour la plupart, ces violences ont eu lieu dans des lieux privés (50%). Près d'un quart des victimes ont subi ces violences au domicile parental ou chez un membre de la famille (23,87%). Les agressions sexuelles ont par ailleurs été subies, pour un grand nombre, dans la rue ou les transports en commun (41,89%) ou bien dans des lieux publics festifs (35,59%). Plus d'un quart disent avoir vécu ce type de violences sur leurs lieux d'études (15,77%) ou de travail (11,71%). Enfin, certaines relatent des faits d'agressions sexuelles dans des lieux associatifs (2,25%) ou encore dans le milieu médical.

¹⁵ Une agression sexuelle se réfère à tout acte d'ordre sexuel sans pénétration imposé par autrui sur une zone intime (bouche, fesses, cuisses, poitrine, sexe).

LIEU	%
Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille	23,87%
A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures	15,77%
Au travail	11,71%
Dans un (ou des) lieu(x) privé(s)	50,00%
Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s)	35,59%
Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)	2,25%
Dans la rue et/ou dans les transports en commun	41,89%
<i>Autres lieux (internet, téléphone, domaine médical)</i>	4,50%

Auteurs

Dans la majorité des cas, les agressions sexuelles sont perpétrées par une personne inconnue (54,95%) ou à peine connue (35,14%). Ceci étant, elles sont également perpétrées par une personne de l'entourage proche hors cadre familial et amical (28,38%), par le conjoint ou l'ex-conjoint (26,58%) ou encore par un membre de la famille ou un ami proche (27,03%).

AUTEUR	%
Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche	27,03%
Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e	28,38%
<i>Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e</i>	26,58%
Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine	35,14%
Un.e inconnu.e	54,95%

Réactions face à la violence

La réaction la plus récurrente chez les participantes s'inscrit dans une forme de sidération face à la violence subie : 62,61% se sont senties mal mais n'ont rien pu dire ou faire. Sur le moment, 41,44% des victimes ne se sont pas rendues compte de l'être. Dans un tiers des situations, elles se sont éloignées physiquement de l'auteur des faits pour se mettre en sécurité (33,78%). Certaines disent avoir réagi avec colère, voire de la violence verbale ou physique

(22,07%). En parler à des proches représente 21,62% des réactions immédiates post-violences. Certaines encore feignent l'indifférence (12,61%) ou réagissent de façon calme ou ironique (8,11%). Parmi les répondantes, seules 1,35% disent ne pas avoir été perturbées par leur vécu d'agressions sexuelles. Enfin, 13,51% indiquent avoir eu « d'autres réactions ».

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	1,35%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	41,44%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	62,61%
J'ai ignoré la violence et la personne	12,61%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	33,78%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et/ou avec violence physique)	22,07%
J'ai répondu à la remarque / insulte de façon calme et/ou ironique	8,11%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	21,62%
Autres réactions	13,51%

Prise de conscience

Dans la majorité des cas, les participantes soulignent avoir pris conscience d'être victimes d'agressions sexuelles sur le moment (54,5%) ou quelques jours après (22,52%). Pour autant, cette prise de conscience a mis plus de temps à advenir pour un certain nombre de personnes : dans 24,32% des cas, ces dernières estiment en avoir pris conscience plus de trois ans après les faits. D'autres encore ont mis plus d'un an (17,12%). Il est observé, dans une moindre, un temps de latence estimé à plusieurs mois pour 10,36% des cas et à quelques semaines, pour 7,21%.

c. Viol¹⁶



Parmi les participantes se considérant victimes de violences sexuelles, 61,6% dit avoir subi au moins un viol au cours de leur vie. Parmi elles, 16,1% confient avoir été deux fois victimes de viol, et 34,9%, au moins trois fois.

Lieux

Une très large majorité de ces viols ont eu lieu dans des lieux privés (80,54%) ou encore au domicile parental ou chez un membre de la famille (20,13%). Les témoignages de viols dans des lieux publics se font plus rares : 6,04% en ont été victimes dans la rue ou dans les transports en commun, 4,70% dans des lieux publics festifs, 3,36% dans des lieux associatifs.

LIEU	%
Au domicile parental et/ou chez quelqu'un de ma famille	20,13%
<i>A l'école, à l'université et/ou autres structures d'études supérieures</i>	2,01%
Au travail	1,34%
Dans un (ou des) lieu(x) privé(s)	80,54%
Dans un (ou des) lieu(x) public(s) festif(s)	4,70%
Dans un (ou des) lieu(x) associatif(s)	3,36%
Dans la rue et/ou dans les transports en commun	6,04%
Autres lieux (internet, téléphone, domaine médical)	2,68%

¹⁶ Un viol désigne un acte de pénétration sexuelle imposé par autrui ; la pénétration pouvant être buccale (bouche), vaginale (sexe) et anale (anus), et effectuée par le sexe de l'auteur.e, ses doigts ou un objet.

Auteurs

Les auteurs sont largement connus des victimes : dans 55,7% des cas, les viols sont perpétrés par le conjoint ou ex-conjoint, dans près de 20%, par un membre de la famille ou un ami proche ou encore, dans 16,78%, par quelqu'un de l'entourage proche hors famille et amis. Un certain nombre de viols sont également commis par une personne à peine connue de la victime (24,82%) tandis qu'une minorité d'entre eux sont perpétrés par un inconnu (9,4%).

AUTEUR	%
Un membre de ma famille et/ou un.e ami.e proche	19.46%
Quelqu'un.e de mon entourage proche mais qui n'est ni un membre de ma famille ni un.e ami.e	16.78%
Un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e	55.70%
Quelqu'un.e que je connaissais mais à peine	24.83%
<i>Un.e inconnu.e</i>	<i>9.40%</i>

Réactions face à la violence

Une fois de plus, une large majorité de victimes dit s'être sentie mal sans avoir rien pu dire ni faire face aux violences subies (66,44%). En cas de viol, la réaction la plus récurrente est une forme de sidération, plus encore que pour les autres types de violence déjà énoncés. Une majorité dit également ne pas s'être rendue compte sur le moment d'être victime de viol (55,7%).

Un quart des réponses concerne l'éloignement physique (20,13%). Le nombre de personnes à en avoir parlé à des proches après les faits est peu élevé (14,09%). Certaines ont feint l'indifférence (9,4%) quand d'autres ont répondu à la violence par de la colère, de la violence verbale ou physique (4,03%) ou bien de façon calme et/ou ironique (4,03%). Un certain nombre de personnes disent avoir eu d'autres réactions (12,08%). Par contre, toutes ces victimes disent avoir été perturbées par leur vécu de viol(s).

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	0 %
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	55,70%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	66,44%
J'ai ignoré la remarque et la personne	9,40%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	20,13%
J'ai répondu à la remarque / insulte en étant en colère (+ avec violence physique)	4,03%
J'ai répondu à la remarque / insulte de façon calme et/ou ironique	4,03%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	14,09%
Autres réactions	12,08%

Prise de conscience

Les résultats relatifs à la prise de conscience d'être victime interrogent sur le caractère singulier du viol. En effet, les victimes semblent mettre plus de temps à conscientiser leur vécu de viol que celui relatif aux types de violences déjà énoncés. Dans la majorité des cas, les répondantes estiment en avoir pris conscience plus de trois ans après les faits (34,9%) ou plus d'un an après (23,49%). Un peu plus d'un quart se sont rendues compte sur le moment de la violence subie (27,52%). Certaines en ont pris conscience quelques jours après (14,7%), pour d'autres cela a pris quelques semaines (7,38%) ou quelques mois après les faits (14,77%).

2. Conséquences des violences sexuelles et réactions au long cours

Les répondantes témoignent d'une plus grande répercussion négative des violences sexuelles sur presque l'ensemble des domaines de vie interrogés par rapport aux violences sexistes.

Le tableau présente les résultats sous forme de moyenne (valeur centrale qui résume les réponses données par les participantes) ainsi que la médiane (valeur qui sépare en deux l'échantillon avec un score intermédiaire) et d'écart-type (indicateur de la dispersion des réponses dans l'échantillon, plus l'écart type est faible plus la distribution des réponses est homogène).



Les conséquences sont perçues comme étant particulièrement négatives sur le plan de la santé physique et mentale (moyenne de 3 sur 4), sur la vie familiale et la vie sociale des victimes. Elles le sont moins, mais le sont tout de même, sur leurs relations amicales et leur vies professionnelles (2 sur 4).

	Moyenne	Médiane	Ecart-Type
Conséquences sur la SANTE PHYSIQUE	2,55	3	1,17
Conséquences sur la SANTE MENTALE	3,19	3	0,911
Conséquences sur la VIE FAMILIALE	2,78	3	1,08
Conséquences sur les RELATIONS AMICALES	2,48	2	1,12
Conséquences sur la VIE PROFESSIONNELLE	2,38	2	1,15
Conséquences sur la VIE SOCIALE	2,61	3	1,11

Dans près de 50% des cas, les victimes de violences sexuelles en ont parlé à des proches. Un peu plus d'un quart en ont parlé à des professionnels de santé (26,11%) ou encore ont entamé un suivi thérapeutique (28,03%). Près de 30% ont préféré, au contraire, garder le silence tandis que plus de 20% se sont isolées en prenant de la distance avec leurs proches. Par ailleurs, 16,21% des victimes ont porté plainte contre l'auteur des faits. D'autres encore ont changé de lieu de vie ou de travail pour s'en éloigner (11,46%). La recherche de soutien auprès d'une

structure spécialisée ou *via* l'appel d'un numéro dédié reste minoritaire (11,47%). Enfin, 4,1% des victimes disent ne pas avoir été perturbées plus que ça par leur vécu de violences sexuelles.

Les résultats indiquent que plus d'un quart des victimes auraient souhaité porter plainte. Aussi, 40% d'entre elles auraient aimé pouvoir en parler à un professionnel de santé voire entamer un suivi thérapeutique à la suite du vécu de violences sexuelles. Un peu plus d'un quart, d'ailleurs, auraient souhaité être accompagnées dans une structure spécialisée (17,2%) ou appeler un numéro dédié pour en parler (9,55%). D'autres encore déplorent le fait de ne pas en avoir parlé à des proches après les faits (16,24%). Ceci étant, un peu plus de 20% considèrent qu'elles n'auraient pas agi autrement.

	Comportement adopté	Alternatives
<i>Je n'aurai pas agi autrement</i>		21,97%
J'ai fait comme si rien ne s'était passé et/ou j'ai préféré garder le silence	29,94%	NA
Cet (ou ces) événement(s) ne m'ont pas perturbée plus que ça	4,14%	NA
Je me suis isolée et pris de la distance avec mes proches	21,66%	NA
J'ai changé de lieu de vie et/ou de travail	11,46%	NA
J'ai / <i>J'aurai</i> porté plainte	16,24%	28,98%
J'ai / <i>J'aurai</i> entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)	28,03%	20,38%
J'en ai / <i>J'en aurai</i> parlé à un (ou des) proche(s)	49,36%	16,24%
J'en ai / <i>J'en aurai</i> parlé à un (ou des) professionnel(s) de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)	26,11%	20,06%
J'ai / <i>J'aurai</i> appelé un numéro dédié pour en parler	4,78%	9,55%
Je me suis / <i>je me serais</i> tournée vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidée et accompagnée	6,69%	17,20%
Autres	4,14%	3,50%

Les faits de viol racontés, quant à eux, ont en très grande partie eu lieu dans le cadre privé et sont essentiellement perpétrés par des proches (conjoint, amis, connaissances). Quelques participantes ont aussi été violées par des inconnus, mais cela reste beaucoup plus rare. Une participante raconte avoir été violée par une femme et rend compte du « *tabou immense* » autour des femmes qui sont auteures de violences sexuelles. Par ailleurs, on relève dans les discours de nombreuses situations de coercition sexuelle : hors cadre conjugal, l'alcool constitue un facteur de risque, dans le sens où de nombreuses victimes racontent avoir été violées en état d'ébriété (« *ils m'ont fait beaucoup boire, je n'ai aucun souvenir* » ; « *je suis saoul et il m'oblige à lui faire une fellation* »).

Une autre raconte avoir été droguée par l'auteur des faits. **Dans le cadre conjugal, il est plus délicat pour les participantes de définir les faits de viol** : certaines parlent clairement de « viol(s) » quand d'autres disent avoir été « forcées » par leurs conjoints ou s'être forcées elles-mêmes « pour faire plaisir », « pour éviter les représailles » (rupture, dispute, violences) ... D'autres encore racontent des faits de viol par leurs conjoints alors qu'elles dormaient. Les viols conjugaux sont encore difficilement perçus comme tels : « *mon ex-mari me violait, ce n'est que très très tard que j'ai appris qu'il n'en avait pas le droit* ». La notion de « devoir conjugal » semble être toujours inscrite dans l'inconscient collectif.

De nombreux témoignages évoquent une pluralité de violences sexuelles (agressions sexuelles, harcèlement, viols) subies au cours de leurs vies. L'analyse qualitative corrobore les statistiques et révèle un grand nombre de répétitions dans la vie de ces femmes. D'ailleurs, pour un certain nombre, ces violences ont commencé quand elles étaient adolescentes, voire beaucoup plus jeunes. D'autres types de violences sexuelles sont également mises en avant : par exemple, l'exposition forcée à des contenus pornographiques, très jeune.

Finalement, l'ampleur et la multiplicité des violences sexuelles révèlent les vulnérabilités constitutives du statut de femme dans la société. L'analyse soulève aussi les difficultés de ces femmes à définir le viol (à en prendre conscience et à le dire), à faire entendre leur refus de consentir (le dire ne suffit pas toujours), voire à se sentir légitimes de dire non, surtout dans leurs relations intimes. Aussi, certaines rapportent des éléments de sidération, de dissociation ou encore d'amnésie traumatique.

Les conséquences des violences sexuelles sont nombreuses : troubles de stress post-traumatique, dépression, anxiété, troubles alimentaires, troubles du sommeil, difficultés relationnelles, isolement, tentatives de suicide (« *après cet événement, j'avais l'impression d'être une coquille vide sans plus aucune capacité de communication : je n'arrivais plus à parler, à penser, à créer, à agir par moi-même* »), etc. Enfin, deux témoignages pointent des écueils du système judiciaire, à savoir : « *une plainte et un procès sont trop lourds à porter pour des résultats si dérisoires* » ; « *il [un policier] m'a humiliée, si c'est sur ces gens-là qu'on doit compter pour nous défendre...* ».

VIOLENCES CONJUGALES

La troisième partie de l'enquête de victimation s'intéresse plus spécifiquement aux violences conjugales, englobant à la fois les violences économiques, psychologiques, physiques et sexuelles. *Sur l'ensemble des participantes à l'enquête, 46,2% se disent victimes de violences conjugales.*

Les violences conjugales désignent les violences économiques (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance), psychologiques (harcèlement moral, insultes, menaces), physiques (coups et blessures) et sexuelles (agressions sexuelles, viols, etc) ayant lieu dans le cadre d'une relation sentimentale

1. TYPES DE VIOLENCES CONJUGALES

a. Violences économiques¹⁷



Les victimes de violences économiques au sein du couple représentent 21,4% des répondantes de cette catégorie. Pour la plupart, ces violences ont été vécues au moins trois fois au cours de leur vie (74,2%) et une fois pour 25,8% d'entre elles. Aucune personne n'a répondu « deux fois » à la question de la répétition de ce type de violences. La majorité témoigne que cette situation a duré plusieurs années (71%). Près d'un tiers considèrent avoir vécu ces violences de moins d'un mois (6,5%) à plusieurs mois (22,6%).

¹⁷ Les violences économiques, dans le cadre conjugal, désignent une privation de ressources financières et un maintien de la dépendance financière de la part d'un.e conjoint.e ou d'un.e ex-conjoint.e.

Réactions face à la violence

Un grand nombre de répondantes racontent ne pas s'être rendues compte sur le moment d'être victimes de violences économiques dans le cadre conjugal (67,74%). Près d'un tiers confient également s'être senties mal sans rien pouvoir dire ou faire (32,26%). Les résultats montrent pour le reste des items des pourcentages en-dessous de 10% : certaines ont répondu avoir feint l'indifférence, s'être éloignées de l'auteur des violences, en avoir parlé à des proches ou encore avoir réagi par la colère, de la violence verbale ou physique (9,68%). Peu ont réagi de façon calme ou ironique ou ont eu d'autres réactions (6,45%). Pour 3,23%, les violences économiques ne les ont pas troublées.

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	3,23%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	67,74%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	32,26%
J'ai ignoré la violence et la personne	9,68%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	9,68%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et /ou avec de la violence physique	9,68%
J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique	6,45%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	9,68%
Autres réactions	6,45%

Prise de conscience

Quant au temps de prise de conscience, la grande majorité souligne avoir mis au moins un an (45,16%), voire au moins trois ans (35,48%) pour conscientiser le vécu de telles violences. Un peu moins d'un quart des victimes disent en avoir pris conscience sur le moment (12,9%) ou quelques jours après (9,68%). Moins d'un tiers d'entre elles estiment en avoir pris conscience entre quelques semaines (9,68%) et plusieurs mois après les faits (19,35%).

b. Violences psychologiques¹⁸



Parmi les violences conjugales, les violences psychologiques sont les plus récurrentes : 91,7% des victimes rapportent en avoir vécu au sein de leur couple. Pour une large majorité, ces violences se sont répétées au moins trois fois (81,2%) contre 18,8% qui en ont subi une à deux fois au cours de leur vie conjugale.

Réactions face à la violence

Un grand nombre de répondantes ne se sont pas rendues compte sur le moment d'être victimes de violences psychologiques (60,9%) ou encore se sont senties mal sans rien pouvoir dire ou faire (60,15%). Pour un peu plus d'un quart des cas, les victimes rapportent avoir réagi par de la colère, de la violence verbale ou physique (27,07%). Un certain nombre ont choisi de s'éloigner physiquement de l'auteur (20,3%). En parler à des proches ne semble pas être le premier réflexe des victimes : cela représente moins de 20% des situations vécues. Certaines font état d'une réaction calme ou ironique face à ces violences (17,29%). Peu, par contre, ont feint l'ignorance ou l'indifférence (10,53%). Enfin, toutes les victimes considèrent avoir été perturbées par un tel vécu.

REACTION (à la violence subie)	%
Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée	0,95%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	58,10%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	70,48%
J'ai ignoré la violence et la personne	6,67%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	18,10%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et /ou avec de la violence physique	13,33%
J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique	4,76%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	6,67%
Autres réactions	5,71%

¹⁸ Les violences psychologiques, dans le cadre conjugal, désignent du harcèlement moral, des insultes et/ou menaces de la part d'un.e conjoint.e ou d'un.e ex-conjoint.e.

Prise de conscience

Plus de la moitié des répondantes rapportent avoir mis plus d'un an avant de prendre conscience d'avoir été victimes de violences psychologiques au sein de leurs relations conjugales, dont au moins trois ans dans 25,56% des cas. Une fois sur cinq, la prise de conscience est advenue quelques mois après (21,8%), entre quelques jours et quelques semaines après (21,8%) ou encore sur le moment (21,05%).

c. Violences physiques¹⁹



Les violences physiques représentent près de la moitié des violences conjugales vécues par les répondantes (48,3%). Une fois de plus, la majorité rapporte avoir subi de telles violences au moins trois fois au cours de leur vie (60%) contre 40%, entre une à deux fois. Les résultats concernant la durée des violences au sein de la relation montrent qu'une majorité des victimes les ont subies sur une longue période, allant de plusieurs mois (34,3%) à plusieurs années (35,7%). Moins d'un tiers rapportent une durée de moins d'un mois (30%).

Réactions face à la violence

Plus de la moitié des victimes confient s'être retrouvées dans une forme de sidération face aux violences physiques subies (54,29%). Un certain nombre ne se sont pas rendues compte sur le moment d'en être victimes (30%). Les réactions immédiates les plus récurrentes sont la colère, la violence verbale ou physique (38,57%). Une fois sur cinq, les victimes disent être allées en parler à des proches (21,43%) ou s'être éloignées physiquement de l'auteur (21,43%). Quelques-unes rapportent avoir réagi avec calme ou ironie à la violence (14,29%) ou avoir feint l'indifférence (7,14%). Enfin, dans 21,43% des cas, les victimes rapportent avoir eu d'autres réactions. Toutes considèrent avoir été perturbées par leur vécu de violences.

¹⁹ Les violences physiques, dans le cadre conjugal, désignent des agressions physiques, telles que des coups, des blessures ou encore des bousculades volontaires, faites par un.e conjoint.e ou un.e ex-conjoint.e à l'encontre de la victime.

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	0,00%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	30,00%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	54,29%
J'ai ignoré la violence et la personne	7,14%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	21,43%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et /ou avec de la violence physique	38,57%
J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique	14,29%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	21,43%
Autres réactions	21,43%

Prise de conscience

Dans la majorité des situations, les victimes se sont rendues compte sur le moment d'être victimes de violences physiques (52,86%) ou quelques jours après (10%). Cela dit, pour un certain nombre d'entre elles, la prise de conscience est estimée entre quelques semaines et quelques mois après les faits (respectivement 14,29%). Un peu moins d'un tiers estiment avoir mis au moins un an pour en prendre conscience, dont au moins trois ans pour 12,86% des cas.

d. **Violences sexuelles**²⁰



Après les violences psychologiques, les violences sexuelles sont les plus répandues dans le cadre des violences conjugales : 72,4% des répondantes disent en avoir été victimes au cours de leur vie conjugale.

Une large majorité rapporte avoir subi au moins trois fois ce type de violences (69,5%). Moins d'un tiers rapportent l'avoir vécu une à deux fois (30,5%). Ce climat de violences sexuelles au sein du couple a duré plusieurs années pour 4 victimes sur 10 (41%). Plus d'un quart des violences se sont étalées sur plusieurs mois (27,6%). Enfin, pour 31,4%, elles ont eu lieu sur une période de moins d'un mois.

Réactions face à la violence

Une grande majorité des victimes disent s'être senties mal sans rien avoir pu dire ou faire face à la violence subie (70,48%). Dans 58,1% des cas, les victimes ne se sont pas rendues compte sur le moment de l'être. Certaines se sont éloignées physiquement de l'auteur (18,1%); d'autres ont réagi par de la colère, de la violence verbale ou physique (13,33%). Très peu sont allées en parler à des proches (6,67%). Les victimes se disent presque toutes perturbées par leur vécu de violences sexuelles au sein du couple.

REACTION (à la violence subie)	%
<i>Ça ne m'a pas ni touchée ni perturbée</i>	0,00%
Je ne me suis pas rendue compte sur le moment d'en être victime	60,90%
Je me suis sentie mal mais je n'ai rien pu dire / faire	60,15%
J'ai ignoré la violence et la personne	10,53%
Je me suis éloignée physiquement de cette personne	20,30%
J'ai répondu à la violence en étant en colère et /ou avec de la violence physique	27,07%
J'ai répondu à la violence de façon calme et/ou ironique	17,29%
Je suis allée voir des proches et j'en ai parlé	18,05%
Autres réactions	8,27%

²⁰ Les violences sexuelles, dans le cadre conjugal, désignent du harcèlement sexuel (propos et/ou comportements répétés et/ou pression à connotation sexuelle imposés et non-consentis), des agressions sexuelles (actes d'ordre sexuel sans pénétration imposés et non-consentis), des viols (actes de pénétration sexuelle imposés et non-consentis).

Prise de conscience

Les temps de prise de conscience d'avoir été victime de violences sexuelles sont assez hétérogènes. Pour autant, une telle conscientisation semble, dans la majorité des cas, advenir après un long moment, allant de quelques mois (20,95%) à plus d'un an (53,33%), voire plus de trois ans après les faits (29,52%). Les temps de prise de conscience allant de quelques jours à quelques semaines représentent seulement 23,82% des situations.

2. Conséquences des violences conjugales et réactions au long cours

Les résultats de l'enquête de victimation montrent clairement que les violences conjugales sont considérées par leurs victimes comme ayant le plus de conséquences négatives sur tous les domaines de la vie.

Le tableau présente les résultats sous forme de moyenne (valeur centrale qui résume les réponses données par les participantes) ainsi que la médiane (valeur qui sépare en deux l'échantillon avec un score intermédiaire) et d'écart-type (indicateur de la dispersion des réponses dans l'échantillon, plus l'écart type est faible plus la distribution des réponses est homogène).



Ce qu'il ressort des analyses, c'est que ces types de violences ont un très fort impact négatif sur la santé mentale des victimes (moyenne de 4 sur 4) et un fort impact négatif sur les autres domaines suivants : la santé physique, la vie familiale, les relations amicales, la vie professionnelle et la vie sociale (moyenne de 3 sur 4).

	Moyenne	Médiane	Ecart-Type
Conséquences sur la SANTE PHYSIQUE	2,94	3	1,08
Conséquences sur la SANTE MENTALE	3,41	4	0,811
Conséquences sur la VIE FAMILIALE	3,09	3	0,974
Conséquences sur les RELATIONS AMICALES	2,74	3	1,1
Conséquences sur la VIE PROFESSIONNELLE	2,62	3	1,19
Conséquences sur la VIE SOCIALE	2,77	3	1,1

Les réactions post-violences les plus récurrentes au long cours s'articulent autour du fait de parler des violences conjugales à des proches (26,75%) ou à des professionnels (17,83%). Une fois sur cinq, les victimes ont entamé un suivi thérapeutique (20,38%). D'autres ont préféré garder le silence ou s'isoler (respectivement 14,65%). Certaines ont changé de lieu de vie (12,42%). Seules 9,8% ont porté plainte contre l'auteur des faits. Le recours à une structure spécialisée ou un numéro dédié pour être aidé et soutenu reste minoritaire (8,2%).

Près de 15% des victimes auraient souhaité porter plainte contre l'auteur des violences conjugales. Nombre d'entre elles auraient aimé en parler à des proches (13,06%), des professionnels de santé (13,69%) ou encore entamer un suivi thérapeutique (11,15%). Enfin, 17,75% des victimes auraient souhaité appeler un numéro dédié ou se tourner vers une structure spécialisée.

	Comportement adopté	Alternatives
<i>Je n'aurai pas agi autrement</i>		11,78%
J'ai fait comme si rien ne s'était passé et/ou j'ai préféré garder le silence	14,65%	NA
Cet (ou ces) événement(s) ne m'ont pas perturbée plus que ça	0,64%	NA
Je me suis isolée et pris de la distance avec mes proches	14,65%	NA
J'ai changé de lieu de vie et/ou de travail	12,42%	NA
J'ai / J'aurai porté plainte	9,87%	14,65%
J'ai / J'aurai entamé un suivi thérapeutique (psychiatre, psychologue)	20,38%	11,15%
J'en ai / J'en aurai parlé à un (ou des) proche(s)	26,75%	13,06%
J'en ai / J'en aurai parlé à un (ou des) professionnel(s) de santé (médecin, psychiatre, psychologue ou autre)	17,83%	13,69%
J'ai / J'aurai appelé un numéro dédié pour en parler	3,50%	6,69%
Je me suis / je me serais tournée vers une (ou des) structure(s) spécialisée(s) pour être aidée et accompagnée	4,78%	11,15%
Autres	2,87%	2,87%

Le fait que ces violences soient très souvent répétées et étalées sur une longue période amplifient les conséquences psychologiques : dégoût de soi, solitude, dépression, anxiété, stress post-traumatique, idées suicidaires (*« j'ai été tellement rabaissée psychologiquement [...] que je me sentais absolument minable et moche »* ; *« j'ai songé sérieusement à me suicider »*)... Ces violences psychologiques s'accompagnent assez souvent de violences sexuelles (*« obligée de subir ses viols conjugaux »*) et/ou physiques (*« battue jusqu'au traumatisme crânien et violée une fois inconsciente »*). Les participantes déplorent fortement l'absence de soutien de la part de l'entourage ou de professionnels (*« aucun soutien de la famille ou des proches vis-à-vis du dénigrement constant de sa part, au contraire c'est lui qui était encensé »*; *« avec les yeux au beurre noir, j'ai été à l'hôpital pour avorter de l'enfant de l'homme qui me frappait [...] mais là personne ni parents ni professionnels ne m'a dit: il n'a pas le droit de faire ça, tu n'es pas fautive, ni non plus demandé si j'avais besoin d'une quelconque aide »*). Les témoignages décrivent finalement le climat insécur et violent dans lequel se trouvent piégées les victimes de violences conjugales. Ces violences s'inscrivent d'ailleurs sur un continuum et sont imbriquées les unes aux autres.

EXPERIENCES DE VICTIMATION MULTIPLES

Dans la suite des résultats pour chaque type de violences, nous soulevons un questionnement concernant les **répétitions traumatiques** et la possibilité, pour les participantes à l'enquête, d'avoir été victimes de plusieurs types d'actes violents, dans des contextes et des temporalités différents. *En effet, il est rare qu'un type de violence soit isolé des autres, et une seule expérience de violence est souvent l'exception plutôt que la norme. L'importance de ce concept de la nature cumulative de la violence et de son impact négatif sur la santé a été bien reconnue dans la littérature empirique, et de nombreuses études soulignent l'impact de ce facteur sur les possibilités de résilience des victimes.*

Plusieurs études²² montrent que, plus que la « gravité » d'un événement isolé, c'est le nombre de types différents d'expériences de violences cumulés qui est principalement responsable de la détérioration de la santé des femmes et que cette victimation répétée est le meilleur prédicteur des impacts négatifs sur le bien-être des femmes.

Dans cet objectif, un score synthétique a été calculé afin d'identifier spécifiquement le nombre de personnes ayant subi des expériences de victimation multiples. **Ainsi, la majorité des participantes à l'enquête rapporte avoir subi au moins deux types de violences (45,2%), et au moins les trois types (40,1%). Seules 14,6% des répondantes disent n'avoir subi qu'un seul type de violences.**

Types de violences subies (Sexistes/ Sexuelles/ Conjugales)	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	46	14,6	14,6
2	142	45,2	59,9
3	126	40,1	100,0

²² Scott-Storey, K. (2011). Cumulative abuse: Do things add up? An evaluation of the conceptualization, operationalization, and methodological approaches in the study of the phenomenon of cumulative abuse. *Trauma, Violence, & Abuse, 12*(3), 135-150.

Margolin, G., Vickerman, K. A., Oliver, P. H., & Gordis, E. B. (2010). Violence exposure in multiple interpersonal domains: Cumulative and differential effects. *Journal of Adolescent Health, 47*(2), 198-205.

Davies, L., Ford-Gilboe, M., Willson, A., Varcoe, C., Wuest, J., Campbell, J., & Scott-Storey, K. (2015). Patterns of cumulative abuse among female survivors of intimate partner violence: Links to women's health and socioeconomic status. *Violence against women, 21*(1), 30-48.

Contractor, A. A., Caldas, S., Fletcher, S., Shea, M. T., & Armour, C. (2018). Empirically derived lifespan polytraumatization typologies: A systematic review. *Journal of Clinical Psychology, 74*(7), 1137-1159.

Pour un plus grand niveau de détail, le score global a également été calculé en prenant en compte toutes les sous-catégories de violences étudiées (insultes sexistes, harcèlement sexiste, violences physiques sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol ainsi que les violences économiques, psychologiques, physiques et sexuelles dans le cadre conjugal). **Sur cette échelle allant donc de 0 à 10, les répondantes à l'enquête ont vécu en moyenne 4,4 types de violences au cours de leur vie (écart type de 2,31). De fait, 36,9% des participantes ont subi entre 1 et 3 types de violences, 41,7% entre 3 et 6, et enfin, 19,7% entre 6 et 10.**

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Entre 1 et 3 types	121	38,5	38,5
Entre 3 et 6 types	131	41,7	80,3
Entre 6 et 10 types	62	19,7	100,0

Ces taux permettent d'observer l'étendue d'un phénomène au niveau sociétal et ouvre à une discussion sur les démarches de prévention et d'information concernant ces types de violences ainsi que sur l'importance d'une formation spécifique pour les professionnels prenant en charge cette vulnérabilité. En outre, étant donné les effets à long terme et persistants de la violence sur la santé, il devient impératif de ne pas évaluer uniquement les expériences récentes de violence, mais plutôt toutes les expériences de violence survenues au cours de la vie.

PARTIE 2

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

La deuxième partie de l'enquête en ligne était consacrée au recensement des parcours d'accompagnement dont les personnes victimes ont pu bénéficier ainsi qu'à l'évaluation des niveaux de satisfaction concernant les différents types d'accompagnement possibles. **Un premier constat concerne le faible nombre de réponses obtenues à cette partie, la plupart des répondantes ont répondu négativement à nos interrogations concernant les parcours d'accompagnement, elles indiquent en effet ne pas avoir pu bénéficier d'accompagnement (pour plusieurs raisons détaillées par la suite) ou ne pas avoir souhaité en bénéficier (dans la majorité des cas suite à une perception d'inefficacité des solutions proposées).** Les paragraphes suivants présentent le détail des réponses obtenues concernant l'accompagnement judiciaire, médical, social et psychologique ainsi que des suggestions d'amélioration proposées par les participantes.

1. Accompagnement judiciaire

Suite aux violences subies, uniquement 23,7% des participantes à l'enquête ont fait le choix de déposer une plainte contre l'auteur présumé des faits (5,7% de l'échantillon envisagent de mettre en place cette démarche) alors que 70,6% des participantes n'envisagent pas de s'engager dans ce type de parcours. Les faits qui sont plus fréquemment objets de plainte sont ceux concernant les violences sexuelles, suivis par les violences conjugales, très rarement les violences d'ordre sexiste aboutissent à un dépôt de plainte.

Dépôt de plainte

Dans la plus grande partie des cas, quelques jours s'écoulent entre les faits et le dépôt de plainte (11,4%) mais plusieurs participantes évoquent un délai assez important entre la prise de conscience de la violence subie et le choix de s'engager dans une démarche de dépôt de plainte pouvant aller de quelques mois (4,4%) à plusieurs années (7,8%).

Besoins et motivations

Parmi les participantes qui ont choisi de déposer une plainte contre l'auteur présumé des violences subies, uniquement 6 personnes déclarent avoir été accompagnées par un/des professionnels, la majorité ayant choisi de s'engager dans cette démarche seules ou accompagnées par des proches. Parmi les professionnels accompagnants nous retrouvons les

associations d'aide aux victimes (SOS Victimes, Maison des Femmes, ...) ainsi que les psychologues et psychothérapeutes. Les personnes ayant choisi l'accompagnement par des professionnels évoquent un besoin de soutien, de clarification des démarches et la nécessité d'être rassurées face à un vécu de culpabilité et de honte. Ces participantes se déclarent globalement très satisfaites de l'accueil reçu (5 personnes sur 6), des informations et réponses obtenues (4 personnes sur 6) ainsi que de la qualité du suivi et des services proposés par les différentes structures d'accueil (3 personnes sur 6). Les points faibles dans cet accompagnement, sources d'une moindre satisfaction, concernent la fréquence du suivi proposée ainsi que l'apport de stratégies et outils concrets pour faire face à la situation.

Parmi les personnes n'ayant pas souhaité un accompagnement, un manque d'informations et de connaissances concernant les structures et institutions existantes pour accompagner les victimes est la motivation plus fréquemment évoquée.

Procédure judiciaire

Pour 9,2 % des participantes ayant déposé une plainte, la démarche a abouti à une procédure (8,9% n'ayant pas de nouvelles à ce sujet au moment du questionnaire en ligne), ce qui a impliqué pour 11 personnes un accompagnement par un professionnel ou une structure d'aide spécialisée (majoritairement des avocats et des psychologues).

Besoins et motivations

Les participantes affirment que leur demande était en priorité motivée par un besoin d'information et de clarté concernant les procédures ainsi que par une nécessité d'accompagnement (2 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement par un psychologue, 1 personne par un avocat et 6 personnes d'une aide financière). Enfin, il est important de souligner que parmi les personnes n'ayant pas été accompagnées, la grande majorité indique un manque d'information comme motivation principale (« *Je ne savais pas qu'il y avait des structures et/ou professionnels pouvant m'aider* »).

Niveau de satisfaction

Le niveau de satisfaction concernant cet accompagnement est plutôt élevé concernant l'accueil (6 personnes sur 11) et les informations reçues (6 personnes sur 11) ainsi que pour la qualité des services reçus (5 personnes sur 11). Des niveaux plus faibles de satisfaction sont relevés concernant la fréquence du suivi et les solutions concrètes apportées par la prise en charge.

Les participantes à l'enquête en ligne sont à l'origine de plusieurs suggestions d'amélioration concernant l'accompagnement judiciaire, notamment la gratuité complète des structures d'accueil et des démarches pour les personnes victimes, ainsi qu'un accompagnement sur le long terme, qui ne soit pas contraint par le dépôt de plainte ou limité au temps du procès.

2. Accompagnement médical

Dans la suite de l'enquête en ligne était questionné le parcours de prise en charge médicale dont certaines participantes ont pu bénéficier pour constater les conséquences des violences subies. Parmi les personnes victimes ayant répondu au questionnaire, 46 ont déclaré avoir eu besoin de ce type de prise en charge, qui a eu lieu pour la plupart entre quelques jours (21 personnes sur 46) et quelques mois (14 personnes sur 46) après les faits.

Besoins et motivations

Plusieurs participantes relèvent une prise de conscience des violences tardive donc sans possibilité de constat d'ordre médical, ce qui apparaît comme le principal motif de non accès à ce type de prise en charge, suivi par la peur du jugement et le manque d'empathie des professionnels du domaine médical (« *pas de temps* », « *trop froids* », « *cyniques* » ...).

Globalement la qualité du suivi et des services proposés n'est pas perçue comme satisfaisante par rapport à la demande des personnes victimes qui indiquent un besoin de formation et de neutralité vis-à-vis de la victime comme principal axe d'amélioration (« *arrêter de culpabiliser la victime* », « *formation à la compréhension du processus vécu par la victime* », « *ne pas se contenter de leur dire (aux victimes) faites attention* », « *médecin peu réceptif* »). L'importance d'un suivi psychologique complémentaire à la prise en charge médicale est régulièrement évoquée par les participantes à l'enquête (« *proposer systématiquement un suivi* », « *besoin d'un suivi psychologique ciblé type EMDR* », « *psychologue formé aux violences associé au médecin légiste* »).

Niveau de satisfaction

Les personnes ayant souhaité un accompagnement médical pour le constat des violences subies se sont tournées majoritairement vers une structure hospitalière (UMJ, Médecine

Légale), un gynécologue ou un médecin généraliste de confiance et se déclarent en majorité plutôt satisfaites (20 sur 46) ou très satisfaites (13 sur 16) de l'accueil reçu (alors que pour 13 d'entre eux cet accueil est peu ou pas satisfaisant). Les informations reçues lors de la consultation sont jugées comme peu ou pas satisfaisantes pour 21 participantes, alors que 14 d'entre elles trouvent ces informations plutôt satisfaisantes et 11 sur 46 sont très satisfaites.

3. Accompagnement social

Uniquement 16 personnes parmi les 314 participantes à notre étude indiquent avoir bénéficié d'un accompagnement ou d'aides sociales, le manque de connaissances concernant ce type d'aides étant à l'origine pour plusieurs d'entre elles de l'absence de demande. Pour les personnes ayant bénéficié de ce type d'aides, il s'agit en grande partie d'un suivi par un assistant social en vue d'obtenir des aides pour subvenir à des besoins concernant le logement (hébergement d'urgence, logement social) ainsi que des aides alimentaires et/ou financières. Plusieurs personnes indiquent un besoin d'accompagnement pour la mise en place de démarches administratives. Concernant ce type d'accompagnement, malgré le faible nombre de répondantes, un bon niveau de satisfaction est relevé, les suggestions d'amélioration concernent notamment l'augmentation des moyens humains et budgétaires pour les structures spécialisées afin qu'elles puissent mieux réaliser ce type de missions.

4. Accompagnement psychologique

Le dernier type d'accompagnement questionné par l'enquête était celui de type psychologique. 134 personnes (soit 42,4 % de notre échantillon) ont déclaré avoir bénéficié de ce type d'accompagnement. Une temporalité plus longue est relevée concernant ce type d'accompagnement, qui est souvent recherché plusieurs années après les faits et après la prise de conscience d'être victime (entre 2 et 5 ans, voire après 5 ans pour 64 personnes parmi les 134 qui ont affirmé bénéficier/avoir bénéficié de cette prise en charge).

Les professionnels les plus souvent sollicités pour cet accompagnement sont les psychologues, psychiatres et thérapeutes avec différentes spécialisations (hypnose, EMDR, sexologie...), en association ou structure spécialisée mais aussi, très régulièrement (93

répondants sur 134) en libéral. Plusieurs participantes (95 sur 134) ont bénéficié de plusieurs accompagnements psychologiques (en simultanée ex. psychiatre en institution et psychologue en libéral, ou de plusieurs suivis dans le temps avec des professionnels différents).

Besoins et motivations

Une confusion (assez fréquente dans la population générale) entre les différentes professions/compétences est assez évidente dans les réponses qualitatives portées à cette section (notamment entre psychologue, psychanalyste, psychothérapeute, thérapeute...) ce qui impose, pour un public très vulnérable et en demande, l'exigence d'une information plus précise et détaillée ainsi qu'une montée en compétences des professionnels pour pouvoir apporter un soutien basé sur des pratiques efficaces et validées scientifiquement face à la souffrance des personnes victimes de violences.

La quasi-totalité des répondants à cette section évoque aussi un manque de professionnels et de ressources, ce qui implique des temps d'attente trop longs pour l'accès aux soins ainsi que des difficultés dans l'organisation du suivi (peu de séances, fréquence très réduite, turnover très élevé des professionnels) avec des conséquences négatives en termes de qualité de l'accompagnement et un abandon du suivi notamment pour les personnes n'ayant pas les moyens pour un suivi en libéral.

Niveau de satisfaction

La satisfaction globale concernant la qualité de l'accompagnement psychologique est plutôt élevée, avec une plus grande satisfaction exprimée pour l'accueil (44 personnes plutôt satisfaites et 73 très satisfaites), les informations obtenues (50 personnes plutôt satisfaites et 56 très satisfaites) et la qualité des services proposés (44 personnes plutôt satisfaites et 62 très satisfaites).

Parmi les sources d'insatisfaction, est déploré le manque de spécialisation des professionnels et, en conséquence directe, l'absence de méthodes adaptées aux spécificités des victimes (« *un vrai déni de la condition féminine (des discours inouïs sur les femmes victimes de violence, approche très sexiste, c'est incompréhensible que cela se passe encore ainsi aujourd'hui* », « *impression de manque de temps, de personnel, de formation pour accueillir la parole...* »). Le coût élevé et le manque d'informations étant également évoqués parmi les motifs d'absence de demande.

PARTIE 3

BESOINS ET ATTENTES CONCERNANT UN LIEU D'ACCUEIL

Dans la dernière partie de l'enquête, il a été demandé aux participantes de décrire librement ce que serait pour eux un lieu idéal d'accueil et d'accompagnement des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales. D'autres questions semi-ouvertes ont permis d'affiner leurs attentes et leurs besoins à ce propos. Mêlant analyses quantitatives et qualitatives, les résultats révèlent à la fois les valeurs souhaitées dans un tel lieu, les types d'accompagnement et d'activités qui leur paraissent prioritaires ainsi que les besoins dits pratiques auxquels il conviendrait de penser pour son instauration. Ces résultats laissent entrevoir des pistes de réflexions pertinentes en vue de l'amélioration et du développement de dispositifs d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales sur le territoire rennais.

1. Quelles valeurs ?

Les résultats soulignent la mise en exergue d'un certain nombre de valeurs auxquelles les participantes semblent tenir en y faisant très souvent référence. Ces valeurs sont exposées ci-dessous par ordre de priorité.

Les notions qui ressortent d'abord sont celles du **non-jugement** et de la **bienveillance**. Nombre sont celles qui témoignent de leurs tentatives de parler des violences vécues à des professionnels et des conséquences néfastes du déni et de la négation de leur parole. En ce sens, **leur première demande, qui fait consensus, vise leurs besoins d'« être crues » et de ne « pas [subir] de jugements » de la part des professionnels d'une structure d'accueil et d'accompagnement. Les témoignages révèlent le désir partagé qu'un tel lieu soit « non-stigmatisant » pour les victimes de violences.**

Nombre de participantes souhaiteraient qu'il en émane un accueil inconditionnel : il se ressent le besoin que ce lieu ait une « grande capacité d'accueil », « pas d'attente trop longue ».

Il ressort également **la notion de « premier accueil » où toute personne victime se sentirait bienvenue, « un lieu où l'on sait qu'on peut entrer à tout moment ».** Certaines pointent, dans l'idéal, un accueil pour les urgences, voire un hébergement d'urgence notamment des femmes et leurs enfants en danger. L'accent est également mis sur la « disponibilité des

professionnels » et sur le besoin d'une réelle « écoute » et du « soutien ». Finalement, les participantes rapportent la pertinence d'allouer à une telle structure les moyens humains et matériels nécessaires à un accueil de qualité.

D'autres notions sont très récurrentes dans le discours des participantes et font état d'un **besoin général de sécurité** : ce lieu idéal est décrit comme « un refuge, un abri » qui serait « apaisant » et où seraient assurés l'« anonymat », la « confidentialité » et la « protection » des bénéficiaires... mais aussi dans lequel il serait possible de « lâcher prise, rêver, se reposer l'esprit ». Il est souhaité « sécurisant », contenant et « intime ».

Les témoignages soulignent un **désir partagé de solidarité et de convivialité** : se **juxtaposent le besoin d'individualité et le besoin de collectivité**. De fait, les participantes évoquent l'importance du respect de leur intimité et en parallèle l'importance de pouvoir échanger et rencontrer d'autres victimes. L'accent est ainsi mis sur la nécessité de concevoir dans une telle structure des « espaces d'échange et de partage ». Plus encore, un certain nombre de participantes se sentiraient plus confortables, plus en sécurité, dans un lieu « non-mixte » (professionnels et bénéficiaires) révélant un « besoin de sororité ».

Une autre valeur se retrouve à de nombreuses reprises : **la polyvalence du lieu. Il est souhaité comme étant « multidimensionnel » proposant un « accompagnement global »**. Emergent les besoins d'une centralisation des prises en charge, d'une simplification des démarches et par conséquent, le besoin de bénéficier d'un accompagnement cohérent et individualisé. Les propos tournent assez régulièrement autour de la nécessité de « ne pas parcelliser les prises en charge » pour « éviter l'excès des démarches, les contraintes administratives », « le manque d'information et d'orientation » et le fait de « de devoir tout raconter à chaque fois ».

VALEURS

Non-jugement et Bienveillance	besoin d'être « être crues », de ne pas être jugées, d'un « lieu non stigmatisant »
Accueil inconditionnel	ouverture, premier accueil, accueil d'urgence pour femmes et enfants, grande capacité d'accueil, disponibilité des professionnels; « pas d'attente trop longue »
Accueil de la parole	écoute, soutien et formation des professionnels à l'accueil et à l'accompagnement des victimes
Sécurité	confidentialité, anonymat, protection, « refuge », « abri », lieu « apaisant » (« où lâcher prise, rêver, se reposer l'esprit »), intimité
Solidarité	espace d'échanges, de rencontres, convivialité, espace non-mixte
Polyvalence	« Centralisation » et « simplification » des démarches et des prises en charge, lieu « multidimensionnel », accompagnement global, cohérence et individualisation de l'accompagnement

2. Quels types d'accompagnement et d'activités ?

Il a été, d'autre part, possible d'extraire par ordre de priorité les différents types d'accompagnement et d'activités que les répondantes souhaiteraient voir exister dans un lieu idéal d'accueil des victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales.

Ce qu'il ressort des résultats, de prime abord, c'est le besoin, déjà évoqué, d'accéder à un accompagnement individuel global. Ils mettent ainsi en exergue le souhait largement partagé d'un lieu multidimensionnel et pluridisciplinaire, proposant des accompagnements variés (psychologique, judiciaire, médico-social, aide à la parentalité, insertion socio-professionnelle).

S'associe à ce besoin de pluralité des services la **nécessité de faciliter l'accès aux soins psychiques** : en effet, la demande est clairement (majoritairement) axée sur l'accompagnement psychologique, rappelant les manques et les difficultés d'accès à ce type de suivi pour la plupart des personnes. A ces besoins, s'ajoute aussi le désir général d'accéder à des professionnels « à l'écoute, compétents et formés » aux spécificités de l'accompagnement des victimes de violences. **Il ressort plus spécifiquement la volonté qu'ils soient formés à une prise en charge ciblée sur la victimologie, sur le « psychotrauma » et le « trouble de stress post-traumatique ».** Aussi, certaines répondantes précisent que les psychologues aient une approche intégrative et des outils thérapeutiques variés (ex. « TCC, EMDR, soins psychocorporels », « médiation animale »).

Les résultats montrent qu'une importance équivalente est portée sur les besoins d'une prise en charge immédiate après un vécu de violences et d'un accompagnement individuel au long cours. La question des urgences est mise en avant par un certain nombre de participantes, évoquant aussi la possibilité que ce lieu puisse servir d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes et leurs enfants. Par ailleurs, l'accent est mis sur le besoin d'accéder à un suivi psychologique sur le long terme, sans souffrir d'une attente trop longue, d'un nombre limité de séances et d'un suivi occasionnel. Il ressort d'autre part un besoin axé sur l'accompagnement dans les démarches judiciaires.

TYPES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACTIVITES

Accompagnement individuel global	Multidimensionnel, pluridisciplinarité, accompagnement global et intégratif, accompagnement psychologique mis en avant, formation des professionnels à la victimologie et des outils thérapeutiques spécifiques (« TCC, EMDR, soins psycho-corporels », « médiation animale »)
PEC individuelle immédiate post-violences	Gestion des urgences (voire hébergement d'urgence femmes, enfants)
PEC individuelle au long cours	Accent mis sur l'accompagnement psychologique et thérapeutique, ainsi que sur l'accompagnement dans les démarches judiciaires
Premier accueil et orientation vers structures et professionnels spécialisés	lieu carrefour faisant fonction de lien entre les structures et professionnels sur le territoire
Prévention, sensibilisation et formation tous publics	activités sur le lieu (conférences, débat, formation des professionnels) et hors du lieu (ex. établissements scolaires)
Documentation, information et ressources	présence sur le lieu de ressources multiples (thérapies, professionnels, structures, associations, sensibilisation aux violences, livres...)
Activités thérapeutiques en groupe	groupes de parole, ateliers thérapeutique, aussi demande pour des médiations (ex. familiales)
Espace de détente, d'échanges et de rencontres	espace informel (salon, bibliothèque, salon de thé), libre expression, solidarité, reconnaissance entre pairs
Activités culturelles, sociales et sportives en groupe	d'abord sur le lieu: arts plastiques, danse, self-defense, méditation, yoga, bricolage, mécanique; activités hors du lieu également envisagées (sorties en forêt, à la mer, au musée...)

Les participantes tendent à concevoir ce lieu idéal comme ayant des missions multiples et complémentaires: les résultats montrent qu'un certain nombre aimeraient que ce soit un lieu carrefour, faisant office de premier accueil et d'orientation des victimes vers des structures et/ou professionnels spécialisés mais aussi qu'y soient organisées des activités de prévention, de sensibilisation et de formation tous publics (ex. « conférences » sur le lieu; « interventions dans les établissements scolaires »). Une des priorités relevées, c'est que ce lieu s'inscrive aussi dans une perspective de documentation, d'information et de ressources.

Enfin, les résultats laissent penser que **ce lieu devrait envisager des activités collectives et espaces de détente, d'échanges et de rencontres.** Une partie des participantes semblent accorder une importance particulière à la mise en place de groupes de parole et d'ateliers thérapeutiques. Certaines espèrent aussi la possibilité de pouvoir bénéficier de médiations familiales. Autrement, l'idée de proposer un espace informel aux bénéficiaires est récurrente (ex. « salon », « bibliothèque », « salon de thé »). Enfin, certaines répondantes envisagent dans ce lieu l'organisation d'activités culturelles, sociales et/ou sportives (ex. « arts plastiques », « danse », « self-defense », « médiation », « yoga », « bricolage », « mécanique »), d'abord sur le lieu même et ensuite en-dehors (ex. sorties en forêt, à la mer, au musée).

3. Quels besoins pratiques ?

Les résultats montrent qu'une très large majorité des répondantes considère la **gratuité** des accompagnements comme étant fondamentale. Ensuite, **émerge le besoin général qu'une telle structure soit accessible facilement, qu'il s'agisse d'un « lieu de proximité »** (*« accessible en transports en commun », « proche du centre-ville ou en centre-ville »*).

Il résulte également, là encore, une priorité sur le **caractère pluridisciplinaire du lieu** (regroupement de tous les professionnels avec une présence accrue de psychologues). **Les participantes pointent l'importance d'ouvrir ce lieu sur de larges plages horaires** (ouverture le soir et le week-end, évocation par certaines d'une « permanence d'accueil », si ce n'est physique, au moins téléphonique, par exemple « un numéro d'urgence en cas de crise », voire de la mise en place d'une « équipe mobile » de professionnels « pour aller vers les victimes qui ne peuvent pas venir » ...). Une des priorités réside aussi dans la sécurité du lieu

qui passerait par son caractère « non stigmatisant » ou encore par la présence éventuelle d'un agent de sécurité. Sur les questions de visibilité ou de discrétion du lieu, les résultats s'avèrent ambivalents révélant des pourcentages équivalents. Il existe un dilemme à ce propos : certaines estiment que ce lieu devrait n'être connu que des victimes, « caché », « discret » ... tandis que d'autres voudraient qu'il soit clairement visible, qu'il y ait une communication importante autour de ce lieu pour le faire connaître et reconnaître comme incontournable en cas de besoin.

Enfin, un certain nombre de répondantes ciblent l'importance de l'environnement et de l'ambiance du lieu. Ces dernières insistent sur la nécessité d'un environnement « calme », « chaleureux », « agréable », « accueillant » (« *comme chez une amie* ») avec une décoration « cocooning » (« *un lieu, calme, spacieux, lumineux, avec des plantes* »; « *un lieu qui dédramatise l'accès aux soins* », « *éviter l'ambiance institution froide, médicale, l'aspect hôpital* », « *un cocon pour pouvoir oser libérer la parole* »). Ce lieu serait idéalement organisé en « espaces différents de circulation »: bureaux, salon (« *pour prendre un café, un thé* »), un espace bibliothèque (avec « *documents en accès libre* »), plusieurs salles d'attente (« *éviter la salle d'attente unique* »), un espace d'échanges et de rencontres, ou encore un lieu d'accueil pour enfants (« *garde possible des enfants pendant les démarches de la mère* »).

BESOINS PRATIQUES

Gratuité des accompagnements	« pris en charge par la sécurité sociale »
Facilité d'accès	lieu de proximité, accessible en transports en commun, voire en centre ville
Lieu pluridisciplinaire	regroupement de tous les professionnels sur le même lieu, accents mis sur la présence accrue de psychologues formés
Larges plages horaires	ouverture le soir et le WE, « pas d'horaires de bureau », mise en place d'une permanence d'accueil physique ou téléphonique
Sécurité du lieu	Lieu « non stigmatisant », présence éventuelle d'un agent de sécurité
Visibilité / Discretion	Dilemme: pourcentages équivalents
Environnement et ambiance du lieu Organisation du lieu particulière (décoration, environnement...) = espace détente, rencontres informels vs formels (bureaux etc)	Accent mis sur la nécessité d'un environnement calme, chaleureux, agréable, accueillant, avec une décoration « cocooning » organisé en différents espaces: bureaux, salon, espaces informels, un espace d'accueil/ jeux pour les enfants
Equipe mobile de professionnels	en cas d'urgence

CONCLUSION

Suivant le projet de la Ville de Rennes de développer de nouveaux dispositifs d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences, cette étude avait pour objectifs d'identifier leurs vécus de violences, de révéler leurs parcours de prise en charge ou leur absence, et enfin, de déterminer leurs attentes et leurs besoins en vue d'orienter l'action publique vers un accompagnement plus adapté à ces problématiques.

Des limites à l'étude sont à prendre en compte, notamment en termes de représentativité de l'échantillon et de difficultés d'accès à une part importante de la population cible : l'étude est basée sur une participation massive de femmes qui ne sont pas inscrites dans un parcours de prise en charge et qui présentent un niveau d'études et des catégories socio-professionnelles élevés par rapport à la population générale. Ainsi, les personnes en situation d'immigration et/ou de grande précarité sont globalement absentes de l'échantillon. La densité du questionnaire et la sensibilité des sujets et des variables étudiées a pu, par ailleurs, constituer une limite dans le nombre de réponses recueillies.

Pour autant, les résultats de l'étude montrent l'importance de traiter de ce sujet : une fois de plus, **l'enquête de victimation révèle l'ampleur des violences faites aux femmes et la multiplicité des situations de violences vécues**. D'autre part, elle permet de cerner les opportunités et surtout les manques relatifs aux parcours d'accompagnement, de comprendre plus largement les difficultés dans la prise en charge des femmes victimes de violences mais aussi le degré moyen-bas d'impact que les stratégies publiques actuelles ont sur ces personnes. Enfin, elle rend compte des besoins et des attentes des premières concernées quant au développement de nouveaux dispositifs d'accueil et d'accompagnement. En cela, il nous est possible de proposer quelques recommandations à cet égard.

1. L'urgence d'un constat : des expériences de victimisation multiples

Les résultats de l'enquête de victimation soulignent **l'étendue et la diversité des violences faites aux femmes**. Ce qu'il en ressort de prime abord, c'est l'ampleur des

expériences de victimation multiples : **la majorité des participantes témoignent avoir vécu au cours de leur vie au moins deux types de violences (sexistes, sexuelles et/ou conjugales) et 4 personnes sur 10, les trois types.** En moyenne, les répondantes rapportent avoir vécu 4,4 types de violences parmi les sous-catégories étudiées (ex. insultes sexistes, harcèlement sexuel, viol, violences psychologiques au sein du couple). Ce triste constat tend à **illustrer le continuum des violences faites aux femmes et les place comme un phénomène social majeur, reflétant les inégalités de genre dans le système social et culturel contemporain.**

Les violences sexistes sont les plus répandues et en ce sens plutôt banalisées : 95,2% des participantes ont répondu en avoir subi régulièrement au cours de leur vie et ce, dès l'adolescence. Les insultes et les remarques sexistes sont clairement les plus récurrentes : quasi la totalité des répondantes en ont subi au moins trois fois dans leur vie. Une femme sur deux dit avoir vécu du harcèlement sexiste, souvent au travail de la part de supérieurs hiérarchiques. Les violences physiques à caractère sexiste concernent près d'un tiers des répondantes, perpétrées surtout dans les lieux publics. Là encore, la majorité dit avoir vécu au moins trois fois ces deux derniers types de violences sexistes. Les participantes témoignent de réactions associées surtout à de la sidération, malgré une prise de conscience souvent rapide de la violence subie (sur le moment, quelques jours après). La prise de conscience, cela dit, concernant le harcèlement sexiste semble être en moyenne plus longue. Par ailleurs, peu de ces victimes ont porté plainte (11%) alors que 27% d'entre elles auraient souhaité déposer plainte. Aussi, peu se sont tournées vers une structure ou un numéro pour être aidée et/ou accompagnée par des professionnels (moins de 10%) : pourtant, près d'un quart auraient souhaité adopter ce comportement. Plus d'un tiers ont préféré garder le silence. Ceci étant, la majorité en ont parlé à des proches ou à des professionnels de santé. Quant aux conséquences sur leur vie, la santé mentale est considérée par les victimes comme étant la plus touchée par leur vécu de violences sexistes.

Les violences sexuelles, quant à elles, concernent 8 participantes sur 10, et pour 41,7% d'entre elles, ces violences ont eu lieu avant et après l'âge de 15 ans. Les agressions sexuelles sont les violences les plus répandues : elles concernent 91,7% des victimes, et parmi elles, 6 femmes sur 10 en ont subi au moins trois fois au cours de leur vie. Ces violences sont présentes de façon à peu près équivalente dans les lieux privés et les espaces publics. Elles sont le plus souvent perpétrées par des hommes inconnus ou à peine connus des victimes, mais parfois par des personnes de l'entourage proche voire intime (conjoint, ami, membre de la famille). Le harcèlement sexuel, pour sa part, concerne un peu plus de la moitié des

répondantes, et là encore, cette situation a été vécue au moins trois fois pour 7 victimes sur 10. Globalement, le harcèlement sexuel a duré de plusieurs mois à plusieurs années. Ce type de violences se perpétue surtout dans les lieux publics ou au travail. Les auteurs sont souvent à peine connus ou inconnus mais il s'agit assez régulièrement de quelqu'un de l'entourage proche. Contrairement aux agressions sexuelles et au harcèlement sexuel, les viols, qui concernent ici 6 répondantes sur 10, sont largement perpétrés dans les lieux privés par des auteurs connus des victimes (conjoint, ami, membre de la famille). Plus d'un tiers des victimes de viol ont vécu ce type de violences au moins trois fois au cours de leur vie.

Concernant l'ensemble des violences sexuelles, la sidération est la réaction immédiate la plus rapportée (entre 63 et 71%). Les résultats révèlent des difficultés à prendre conscience sur le moment d'être victime de violences sexuelles : entre 40 et 50% des victimes ne sont pas rendues compte sur le moment de l'être. Le temps de latence relatif à une telle prise de conscience est, en moyenne, particulièrement long concernant le vécu de viol(s). Quant aux conséquences, les victimes les perçoivent comme étant particulièrement négatives sur leur santé mentale et physique, leurs vies familiale et sociale. Dans 16,21% des cas, la victime a porté plainte contre plus d'un quart qui auraient souhaité le faire. La demande d'aide auprès d'une structure ou d'un numéro dédié concerne un peu plus de 10% des répondantes : plus d'un quart d'entre elles auraient pourtant souhaité faire cette démarche. Cela dit, la moitié a pu, depuis, en parler à des proches ou à des professionnels. Pour autant, 4 victimes sur 10 auraient préféré en parler juste après les faits, voire entamer un suivi thérapeutique.

Presque la moitié de l'échantillon rapporte avoir vécu des violences conjugales. Les violences psychologiques sont, de loin, les plus présentes (91,7%) et sont souvent subies plusieurs fois : 8 victimes sur 10 ont été victimes au moins trois fois au cours de leur vie. Les violences sexuelles sont aussi très prégnantes et concernent ici 7 victimes sur 10. Quant aux violences physiques au sein du couple, près de la moitié des répondantes sont concernées. Les violences économiques sont, elles, un peu plus marginales : 2 répondantes sur 10 disent en avoir été victimes.

Le point commun à ces différents types de violences conjugales, c'est là encore la réaction majoritaire de sidération face aux violences. Excepté pour les violences physiques, les victimes sont très nombreuses à ne pas s'être rendues compte sur le moment de l'être (surtout concernant les viols conjugaux). Le climat de violences s'étale généralement sur une longue période (plusieurs mois, plusieurs années). Le temps de latence de prise de conscience des

violences subies est également long : 7 victimes sur 10 l'estiment à plus d'un an et près d'un tiers, à plus de trois ans. Les conséquences sont considérées comme très négatives dans tous les domaines de leur vie, surtout sur leur santé mentale. Enfin, moins de 10% d'entre elles ont porté plainte contre 15% qui souhaiterait le faire. Moins de 10% également ont contacté une structure ou appelé un numéro dédié contre 17,75% qui auraient préféré le faire.

2. Un accès limité aux structures d'accompagnement

Face à ces constats, on déplore le peu de participantes à être ou avoir été inscrites dans un parcours d'accompagnement. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cette absence globale de prise en charge. Il apparaît que la diffusion en ligne a davantage ciblé des femmes moins enclines à s'engager dans une prise en charge, notamment d'ordre social (catégories socio-professionnelles plutôt élevées). Pour autant, ces résultats révèlent aussi les difficultés d'accès à une prise en charge, qu'elle soit judiciaire, médicale (ici, constatation des violences), sociale ou encore psychologique.

D'abord, **l'accompagnement judiciaire est limité par le faible nombre de femmes à avoir déposé plainte contre l'auteur présumé des violences** : de fait, 7 participantes sur 10 n'envisagent pas de s'engager dans une telle démarche. Un peu plus d'un quart des femmes interrogées déclarent avoir déposé plainte ou envisager de le faire, principalement contre des violences sexuelles et/ou conjugales. Il est à noter que les violences sexistes sont très rarement l'objet de plaintes. De plus, parmi les participantes ayant porté plainte, la majorité a préféré s'engager seules dans cette démarche ou avec des proches. Quant à celles dont la plainte a abouti à une procédure judiciaire, elles sont très peu nombreuses. En somme, la principale raison de l'absence de recherche d'un accompagnement judiciaire est le manque d'informations et de connaissances sur les structures et professionnels spécialisés. Ceci étant, pour les personnes ayant bénéficié de ce type d'accompagnement, la satisfaction globale est élevée, excepté sur la fréquence du suivi et les apports de solutions concrètes (stratégies, outils). Elles évoquent aussi leur besoin de soutien, de clarification des démarches et de la nécessité d'être rassurées face à la culpabilité et la honte.

D'autre part, **un peu plus d'une participante sur 10 a bénéficié d'une prise en charge médicale de constatation des violences**, souvent entre quelques jours et quelques

mois après les faits. Les structures hospitalières (UMJ, Médecine légale) ont été privilégiées tandis que d'autres ont préféré aller voir un gynécologue ou un médecin généraliste de confiance.

Globalement, la qualité du suivi et des services proposés n'est pas perçue comme satisfaisante. Aussi, les participantes rapportent leurs difficultés à rechercher ce type de prise en charge : une prise de conscience tardive (impossibilité de constat d'ordre médical) est le principal motif relevé, avec la peur du jugement et du manque d'empathie des professionnels médicaux.

Par ailleurs, **seules 5% des participantes rapportent avoir bénéficié ou bénéficier d'un accompagnement sur le plan social** : il s'agit la plupart du temps d'un suivi avec un assistant social à propos de difficultés de logement, d'aides alimentaires et/ou financières. Les répondantes sont assez satisfaites dans l'ensemble mais suggèrent de développer le soutien aux démarches administratives. Les principales raisons de l'absence de recherche d'un accompagnement social concernent, d'un côté, l'absence de besoins de ces aides pour une grande partie de l'échantillon et de l'autre, le manque de connaissances sur ces types d'aides.

Enfin, **l'accompagnement psychologique est privilégié pour 4 participantes sur 10. Souvent, elles ont bénéficié de plusieurs suivis au cours de leur vie.** Selon leurs capacités financières, elles se sont tournées soit vers des professionnels installés en libéral soit vers des structures spécialisées. Les principaux motifs d'absence de recherche ou d'abandon sont le coût trop élevé d'un tel suivi, le manque d'information sur ce type d'accompagnement et enfin, les difficultés à trouver un professionnel compétent et à l'écoute. A cela s'ajoutent les représentations parfois négatives du suivi psychologique et une confusion partagée entre les métiers (psychiatres, psychologues, psychanalystes, thérapeutes...). La plupart du temps, les participantes recherchent ce type d'accompagnement plusieurs années après les faits, notamment à cause d'une prise de conscience souvent tardive. Globalement, la satisfaction est plutôt élevée quant à la qualité du suivi et des services proposés par les structures et/ou professionnels. Ceci étant, la plupart regrette le manque de professionnels et de ressources qui entraînent des temps d'attente trop longs, un suivi limité et irrégulier ainsi que le turnover très élevé des professionnels. Ces difficultés ont des conséquences négatives sur la continuité et la qualité du suivi qui entraînent un abandon de la part de personnes qui n'ont pas les moyens d'aller en libéral.

En somme, il existe de nombreuses difficultés d'accès pour les victimes de violences à un accompagnement judiciaire, médical, social et/ou psychologique. Souvent, le manque d'informations et de connaissances sur les structures et/ou professionnels spécialisés est le motif principal d'absence de recherche. Les suggestions d'amélioration des participantes s'articulent autour d'une plus grande visibilité et accessibilité des prises en charge existantes, le besoin de formation et de neutralité des professionnels, la gratuité des services proposés ainsi que l'augmentation des ressources humaines et matérielles pour la prise en charge des victimes de violences.

3. Les besoins et les attentes des premières concernées

En premier lieu, les participantes soulignent leur **besoin de bénéficier d'un accompagnement individuel global, c'est-à-dire multidimensionnel et adapté aux spécificités d'une prise en charge victimologique.**

De fait, un lieu pluridisciplinaire avec une présence accrue de psychologues semble être privilégié. En effet, les types d'accompagnement les plus demandés sont le suivi psychologique et l'aide aux démarches judiciaires. **Le besoin fondamental, relevé dans l'étude, est un besoin de non-jugement, de bienveillance et de non-stigmatisation des victimes.** Ainsi, la première demande des participantes est de trouver des professionnels « à l'écoute, compétents et formés ». Le besoin de sécurité est aussi primordial : les répondantes partagent le souhait de « trouver refuge » dans lequel leur intimité serait respectée et protégée (anonymat, confidentialité). Il existe aussi un consensus sur la préférence d'une non-mixité du lieu d'accueil et d'accompagnement.

L'étude souligne les attentes partagées des participantes quant à la polyvalence et la pluridisciplinarité d'une telle structure : elles souhaiteraient, dans l'idéal, un lieu qui propose à la fois une prise en charge d'urgence et un accompagnement à long terme (surtout psychologique), et des actions de prévention, de sensibilisation et de formation tous publics. Ce serait aussi un lieu carrefour de premier accueil, d'information et, si besoin, d'orientation vers structures ou des professionnels spécialisés. Dans cette perspective, les répondantes affirment des attentes vis-à-vis d'une grande capacité d'accueil et de la disponibilité des professionnels qui, de fait, s'associent à des moyens humains et matériels

nécessaires. Par ailleurs, la demande d'agencer des espaces de rencontre et d'échanges dans ce type de structures est récurrente. En plus d'un accompagnement individuel, les répondantes mettent en avant leurs souhaits de participer à des groupes de parole ou des ateliers thérapeutiques ou bien simplement de pouvoir échanger de façon informelle dans des espaces de détente (salon, bibliothèque). D'autres encore envisagent de la part d'une telle structure l'organisation d'activités culturelles, sociales et/ou sportives permettant aux femmes victimes de sortir de leur isolement social.

Enfin, en termes de besoins pratiques, **les participantes mettent au premier plan une nécessaire gratuité des services proposés et accessibilité du lieu (proximité)**. Ensuite, est demandée une large amplitude horaire d'un tel lieu, voire une permanence d'accueil physique ou téléphonique. Leur besoin de sécurité peut aussi être renforcé par la présence d'un agent sur place. Ceci étant, on observe un vrai dilemme quant aux attentes sur la visibilité ou la discrétion du lieu. Pour finir, cet endroit est souhaité « chaleureux » avec une décoration « cocooning » et l'organisation de différents espaces (bureaux, salon, bibliothèque, lieu d'accueil ponctuel pour enfants).

4. Recommandations

Considérant les difficultés d'accès aux prises en charge (judiciaire, médicale, sociale, psychologique) et le nombre de personnes qui auraient souhaité en bénéficier suite aux violences, il paraît d'abord essentiel de faciliter la demande d'aide des victimes. Des campagnes d'information et des actions de prévention auprès de la population générale seraient pertinentes pour favoriser la visibilité des structures d'accueil et d'accompagnement existantes. **Une prévention auprès d'un large public serait utile non seulement pour les victimes et auteurs potentiels mais aussi pour les acteurs de la société qui peuvent être à la fois témoins et facteurs de protection.** Des actions de sensibilisation aux violences sexistes, sexuelles et conjugales sont bien sûr toujours bienvenues pour améliorer encore les connaissances de la population autour de ces problématiques et ainsi favoriser la prise de conscience individuelle et collective. D'ailleurs, des interventions précoces auprès des enfants et des adolescents semblent particulièrement appropriées : sensibiliser dès le plus jeune âge aux violences faites aux femmes est un axe fondamental de prévention, tout comme le dépistage précoce de

traumatismes liés à un vécu de violences (sachant que les premières expériences de ce type ont souvent lieu dans l'enfance et fréquemment au domicile parental ou à l'école).

Une prise en charge plus adaptée des victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales doit en passer par le soutien et le développement des structures existantes mais également par le déploiement de nouveaux dispositifs de prévention, d'accueil et d'accompagnement. Sur le territoire rennais, l'instauration d'un (ou de plusieurs) lieu(x) pluridisciplinaire(s) est valorisée pour favoriser un accompagnement global et multidimensionnel (judiciaire, médico-social, psychologique) adapté aux spécificités des victimes de ces violences. Une prise en charge cohérente nécessite également l'intensification des partenariats et l'accroissement de la coordination des réseaux de professionnels concernés ainsi que le développement d'actions de formation auprès des professionnels impliqués (notamment pour éviter une nouvelle victimisation de la part de professionnels).

Autrement, l'étude souligne l'importance pour les victimes de trouver des professionnels à l'écoute, compétents et formés à l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences. Aussi, elle révèle un besoin général de bénéficier d'une prise en charge psychologique à court terme (accueil d'urgence) et à long terme auprès de psychologues formés à la prise en charge psycho-traumatique et à des techniques adaptées (ex. TCC, EMDR). C'est pourquoi elle valorise la présence accrue de psychologues dans ce type de structures. Sont aussi relevées des attentes sur le soutien et l'aide aux démarches juridiques.

Les besoins et les attentes des premières concernées s'articulent principalement autour de leur besoin de sécurité qu'il est possible de favoriser tant par une sécurisation des lieux d'accueil que par celle du parcours d'accompagnement. Les victimes de violences sexistes, sexuelles et/ou conjugales ont avant tout besoin de trouver refuge dans un lieu accueillant et sécurisé, auprès de professionnels bienveillants et auprès de leurs pairs. Cette sécurisation passe aussi par l'accueil de leur parole et par un suivi adapté à leurs besoins (disponibilité et formation des professionnels, continuité dans le soin, centralisation des suivis et des démarches...).